

*l'Anti*capitaliste

N°153 | Février 2024 | 4,5 €

la revue mensuelle du NPA



RÉPUBLIQUE ET LUTTE DES CLASSES



LES DEUX FRONTS DE LA
GUERRE DE L'ÉCOLE



PARIS 2024 : FÊTE POPULAIRE
OU SPECTACLE DU CAPITAL ?



CRISE ET MUTATION DE
LA FRANÇAIFRIQUE

ÉDITO

Manu Bichindaritz Gouvernement Attal : pouvoir en crise, brèches à ouvrir 3

PREMIER PLAN

Commission Éducation nationale du NPA Les deux fronts de la guerre de l'École 4

Éric Chaussard Paris 2024 : fête populaire ou spectacle du capital ? 7

Paul Martial Crise et mutation de la Françafrique 10

Catherine Samary Pour un « agenda de gauche » face à la guerre en Ukraine 12

Against the current USA : Élections 2024, déformation et dysfonction 16

Franco Turigliatto Y-a-t-il un danger fasciste en Italie ? 19

DOSSIER

Serge Aberdam Comment est née la République française ? 22

Sandra Cormier Les socialistes et la République : du socialisme gouvernemental à l'Union sacrée 26

Laurent Ripart La République autoritaire : du bonapartisme à l'État fort 29

François Sabado République et luttes des classes 33

FOCUS

Édouard Soulier Loi Darmanin : trier, criminaliser, précariser 36

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste* : <https://lanticapitaliste.org/presse/revue>. Les articles du dernier numéro y sont mis en ligne progressivement au cours du mois, tandis que l'ensemble des numéros précédents y sont téléchargeables en format pdf.

Illustration de Une : Le 18 octobre 2007, journée exceptionnelle de grève dans la fonction publique. Photothèque Rouge / JMB.



Manifestation contre la loi Darmanin, 21 janvier 2024
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas.



S'ABONNER

PAR CHÈQUE

à l'ordre de: NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction :

Fabienne Dolet, Thierry Labica, Antoine Larrache, Maya Lavault, Héliène Marra, Robert Pelletier, Laurent Ripart.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directeur de la publication :

Julien Salingue

Secrétaire de rédaction :

Antoine Larrache

Diffusion :

01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration :

01 48 70 42 30
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire :

0519 P 11509

Numéro ISSN :

2269-370X

Société éditrice :

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage :

3 000 exemplaires

Maquette et impression :

Rotographie, Montreuil-sous-Bois

Tél. : 01 48 70 42 22

Fax : 01 48 59 23 28

Mail : rotoimp@wanadoo.fr

Gouvernement Attal: pouvoir en crise, brèches à ouvrir

PAR MANU BICHINDARITZ

Beaucoup de bruit pour rien ? Il aura fallu près d'un mois pour que la nomination d'Attal, ce mini-Macron, soit suivie en deux temps du déploiement de son état-major complet. 35 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État, pur produit de la macronie à la feuille de route on ne peut plus claire...

Ce pouvoir n'a plus aucun oxygène. Sur la forme, un grand jeu de chaises musicales, où l'enjeu était avant tout de recaser les ministres les plus fidèles afin de les récompenser. Si certains sont restés à leur place, les véritables hommes de main du gang macroniste (Darmanin, Lemaire, Dupont-Moretti, Thomas Cazenave...), d'autres poursuivent leur tour des ministères : Agnès Pannier-Runacher (passée de l'énergie à l'agriculture), Franck Riester (revenu au commerce extérieur), Aurore Bergé (passée des solidarités à l'égalité hommes-femmes), Patrice Vergriete (passé du logement aux transports), Sarah El Haïry (passée par la jeunesse, puis la biodiversité, aujourd'hui nommée à l'enfance, à la jeunesse et aux familles...).

Un personnel interchangeable entièrement dédié à la mise en musique d'une feuille de route marquée par une ligne dure. Après le discours vieillot et réac d'Attal à l'Assemblée nationale mardi 30 janvier, c'est ainsi qu'il faut aussi comprendre la nomination de Guillaume Kasbarian au logement. Alors député, c'est lui qui a fait voter en avril dernier la loi dite « anti-squat » (avec les voix de l'extrême droite), une loi critiquée par les associations et la Défenseure des droits et même condamnée par l'ONU...

SIGNES EXTÉRIEURS DE CRISE POLITIQUE

Le remplacement de Borne par Attal à Matignon marque la tentative de Macron de reprendre la main, dans un contexte toujours marqué par une crise politique inédite dont un nouveau seuil avait été franchi lors des législatives de juin 2022. Signe des temps, une partie de ce qui pourrait

constituer sa base sociale affiche des signes de mécontentement et le fait savoir, que ce soit récemment les agro-industriels ou même les chauffeurs de taxi... À défaut d'assise sociale solide, le pouvoir actuel est donc condamné à trouver un socle à droite toute pour asseoir son leadership, en se tournant – comme il a su le faire pour la loi immigration intégration asile en décembre – vers la droite et l'extrême droite.

De façon certes déformée et avec des préoccupations d'agenda personnel qui lui sont propres, c'est certainement ce coup de barre à droite qui a amené Bayrou, ce fidèle appui depuis 2017, à prendre ses distances. « Sans accord profond sur la politique à suivre », Bayrou rate donc le train gouvernemental (nous nous en remettons...), mais alerte aussi à sa façon sur l'accélération de l'agenda libéral et autoritaire qui ne laisse plus d'espace au centrisme bon teint. Nous voilà prévenu-es.

Elle avait beau refuser d'être « le symbole d'une caste privilégiée à combattre », Amélie Oudéa-Castéra, prise en flagrant délit de « séparatisme scolaire », a dû quitter le ministère de l'Éducation nationale. Scolarisation de ses enfants au collège privé Stanislas, mensonge sur l'absentéisme présumé de l'ancienne enseignante de son fils, contournement de Parcoursup, rapport parlementaire critiquant ses émoluments passés, jusqu'à la démission du recteur de Paris... Une séquence qui a fragilisé le lancement du gouvernement Attal, tout autant qu'elle a donné un coup de projecteur sur la nature profonde du pouvoir, tout entier exercé par des riches au seul service des riches...

SE PRÉPARER AU(X) COMBAT(S)

Dans le contexte d'une instabilité qui exacerbe les antagonismes à l'échelle internationale et la concurrence entre capitalistes, les politiques austéritaires sont à l'agenda des classes dirigeantes. Dès lors, il ne fait aucun doute que Macron, Attal, Darmanin, Kasbarian... pour ne citer qu'eux vont reprendre l'offensive très rapidement. « Il n'y aura aucun temps mort pour l'action », a dit Attal...

Nous sommes donc au moment de la bifurcation. Soit l'offensive du bloc bourgeois reste, ici comme ailleurs, sans réponse, ce qui entraîne un risque réel de basculement vers un État durablement antisocial et autoritaire, un outil mûr pour être exercé par un pouvoir fascisant destiné à lamener notre camp social. Soit la violence de cette offensive ouvre en réponse un cycle de contestation, aux formes peut-être inédites comme on l'a vu ces dernières années, mais qui sont autant de brèches possibles pour nourrir un projet politique en rupture avec l'ordre dominant.

C'est la seule carte que nous pouvons jouer, sans vision préétablie des résistances qui peuvent nourrir cette riposte. Contestation de la mise en application de la loi Darmanin, refus de la mise en œuvre du dit « choc des savoirs » dans les établissements scolaires, combat contre la suppression de la loi SRU sur la mixité résidentielle, luttes contre la hausse des prix et pour l'augmentation des revenus... et le reste, toujours imprévisible. L'étincelle reste à allumer ces prochaines semaines, ces prochains mois. □

Les deux fronts de la guerre de l'école

PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION DE LA COMMISSION
ÉDUCATION NATIONALE DU NPA

L'éducation fait partie du domaine réservé de Macron, comme il le déclarait le 23 août 2023. Et c'est précisément le lieu où il souhaite mettre en place sa politique d'extrême-centre, qui œuvre à créer deux sociétés distinctes entre les privilégiés et les pauvres et à militariser la société pour maintenir ce nouvel ordre social à tout prix. C'est sur ces deux fronts, en même temps, qu'il nous a déclaré la guerre.

Nos analyses¹ sur la réorganisation totale de l'école par Macron restent valides. Après l'individualisation des parcours à l'université et la sélection pour y entrer, le bac à la carte de Blanquer, la professionnalisation accrue en lycée pro, il ne manquait qu'une réforme du collège. Le Conseil supérieur des programmes (CSP), dont la présidence a été nommée par Blanquer, a publié en janvier 2024 un avis² qui propose un dynamitage du collège. Même si les décrets proposés par le ministre sont plus légers (heures supplémentaires pour les élèves en difficulté), la logique d'un collège à deux vitesses se met progressivement en place. Le CSP souhaite en finir avec les dispositifs interdisciplinaires, les activités, les projets et les dispositifs numériques. C'en est donc fini de la culture commune pour touTEs les jeunes, c'est-à-dire ce qui permettait aux jeunes qui n'ont que l'école de s'ouvrir

sur le monde et d'avoir un commun social où touTEs se retrouvent. De plus, l'avis du CSP préconise de rétablir les « mesures de sanction réelles et immédiates pour les élèves perturbateurs, avec exclusion automatique de la classe, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement en cas de récidive, ainsi que la responsabilisation systématique des parents » : il s'agit donc de supprimer les allocations si l'enfant fait une bêtise, ce qui confirme que les jeunes des classes populaires sont bien au centre du viseur. Cette politique répressive s'accompagne d'un recentrage des « missions des conseillers principaux d'éducation (CPE) sur le respect du règlement intérieur ». C'est donc la fin programmée des CPE.

EN FINIR AVEC LE COLLÈGE UNIQUE

Le projet d'arrêté ministériel proposé au Conseil supérieur de l'enseignement (CSE) le 8 février précise que dès la classe de sixième, des groupes de niveaux seront constitués en français et en mathématiques. À l'image des groupes de spécialités au lycée, ces groupes vont détruire la logique de répartition des jeunes en groupes-classes et faire exploser les emplois du temps. Ces groupes peuvent évoluer au cours de l'année. Or les études sociologiques et pédagogiques sont

globalement d'accord sur l'impact des groupes de niveaux : ils ne bénéficient qu'aux bonNEs élèves (qui deviennent encore meilleurEs), tandis que les autres sont laissÉs au bord de la route. De plus, les lycées Blanquer connaissent déjà les effets de la sélection sur les mathématiques. Comme le constate le collectif Maths & Sciences³ : « en 2019, avant la réforme, les filles constituent 47,5 % des effectifs en sciences. [...] la chute massive des effectifs en sciences est doublée d'une fracture entre les garçons, dont les effectifs chutent de 20 %, et les filles, dont les effectifs chutent de 28 %. Pour les élèves scientifiques qui suivent au moins 6 heures de mathématiques, la fracture est plus grave encore : 37 % pour les garçons et 61 % pour les filles ! Celles-ci ne représentent plus que 36,5 % des effectifs, soit une proportion équivalente à celle du début des années 60. » Faire cette sélection à 12 ans, sans aucun travail sur les stéréotypes de genre, est une mesure misogyne qui ne dit pas son nom.

Si l'arrêté ministériel ne propose rien pour la poursuite d'études après le collège, en revanche, le CSP ébauche une stratégie. À partir de la quatrième, les parcours seront séparés entre « approfondissements », où les élèves pourront prétendre à aller en lycée général, et « fondamentaux », où les élèves auront des

1. « Comprendre les projets de Blanquer pour mieux les combattre », revue L'Anticapitaliste n°195, avril-mai 2019.

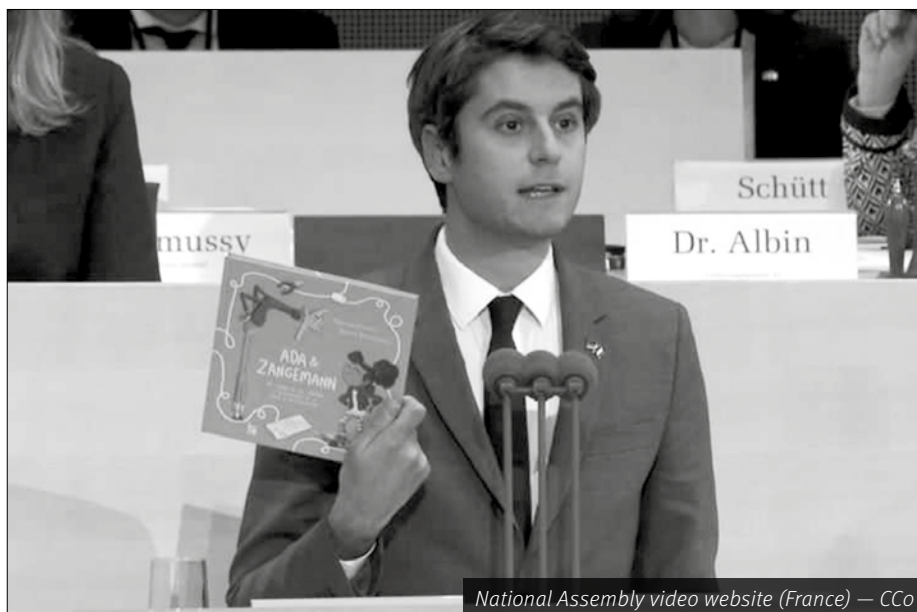
2. Conseil supérieur des programmes, « Avis sur l'organisation des enseignements au collège », Janvier 2024.

3. Collectif Maths&Science, « Réforme du lycée général : petites failles ou grandes fractures ? », Tribune du journal La Recherche, 17 octobre 2023. Le collectif regroupe 34 associations et sociétés scientifiques.

heures de découverte des métiers et devront se contenter d'une orientation en lycée professionnel (si elles et ils y arrivent). Une telle division ne peut que rappeler la réforme Fouchet-Capelle de 1959 et la création des collèges d'enseignement secondaire (CES) dans lesquels se côtoyaient trois voies scolaires. La voie I: un enseignement général dispensé par des professeurEs certifiéEs ou agrégéEs, qui débouche sur le lycée général. La voie II: un enseignement court assuré par des professeurEs bivalentEs, qui débouche sur le lycée technique. Et enfin, la voie III: une filière d'enseignements pratiques (professionnels) assurés par des instituteurICEs spécialiséEs, qui débouche sur un diplôme de fin d'études obligatoires et la vie active. La réforme Haby de 1975 a mis fin à la dualité scolaire avec la mise en place du collège unique.

Il faut prendre conscience de l'état de l'école⁴ en France dans les années 1960 pour voir où Macron et ses épigones veulent nous emmener. En 1962, 45% des enfants d'une classe d'âge n'entrent pas en sixième; 28% vont dans des collèges d'enseignement général (fin d'étude en troisième) et 27% entrent en lycée (qui va de la sixième à la terminale). Si on s'intéresse aux classes sociales, 55% des enfants d'ouvrierEs (qui représentent 39,6% de la population) n'entrent pas en sixième, alors que 93% des enfants de cadres supérieurEs et professions libérales vont jusqu'au baccalauréat (3,2% de la population). Le CSP reconnaît qu'entre « 1984 et 2003, les chances pour un élève d'accéder à l'enseignement supérieur ont plus que doublé, elles ont même triplé pour un enfant d'ouvrier. » Mais jamais l'école n'a réussi à lutter contre le déterminisme social. Les multiples aménagements et réformes qu'a connus le collège, « maillon faible du système éducatif »⁵, ne se sont jamais attaqués au fond du problème parce que les institutions ont toujours cru au « mérite » et à « l'égalité des chances ».

Finalement, ce qui dérange la caste au gouvernement, c'est que leurs enfants aient les mêmes enseignements que l'ensemble de la population et



National Assembly video website (France) — CCo

passent sous les mêmes fourches caudines scolaires (Parcoursup, diplômes, concours, etc.). C'est précisément pourquoi Oudéa-Castéra et les siens mettent en place le séparatisme scolaire, en scolarisant leurs enfants dans des écoles privées, où se cultive l'entre-soi réactionnaire et où règnent les passe-droits. Mais ce n'est plus suffisant aujourd'hui. La crise économique et sociale actuelle oblige l'État à en finir avec le « compromis historique » de 1945. C'est exactement ce que veut Gabriel Attal lorsqu'il parle de « choc des savoirs »: une réorganisation rapide de l'école et des couches sociales pour les mettre en adéquation avec les besoins du patronat, dans une situation de récession mondiale.

HARO SUR LES PERSONNELS

De tels changements au collège impliqueront des évolutions majeures pour les personnels. Outre les CPE, dont le sort est réglé par le CSP, la mise en place de groupe de niveaux dès la sixième entraînera nécessairement une modification des enseignements en CM2, pour que les professeurEs donnent les moyens à leurs élèves d'être parmi les meilleurEs. Ce que les anglo-saxons appellent le « *teach to test* », c'est-à-dire un enseignement centré sur la réussite à l'examen, plutôt que sur le contenu. Tout au long du collège, enseigner dans les « groupes des fondamentaux » ne sera pas une sinécure. Pas une sinécure non plus, le « théâtre obligatoire » au collège promis par Macron lors de sa conférence de presse du 16 janvier, « parce que cela donne

confiance », que « cela apprend l'oralité, le contact aux grands textes ». C'est mépriser les élèves, qu'on aura triés par groupes de niveaux, que de leur proposer de « prendre confiance » en récitant de « grands textes ». Quel mépris, encore, des professeurEs: sans formation spécifique ni espace adapté à cet enseignement – qui, comme les travaux pratiques en sciences expérimentales ou les cours d'EPS, nécessite un aménagement des salles – ils seront sommés de forcer des groupes de 25 à 30 adolescentEs à faire du « théâtre », activité conçue par Macron de la manière la plus réactionnaire qui soit, comme une oralisation des « grands textes ».

En lycée professionnel ensuite, les enseignantEs retrouveront les élèves perdantEs du système, ayant développé une piètre estime personnelle et un dégoût majeur de l'école. Et rien ne pourra les aider. La réforme du lycée professionnel a fait fondre la part dédiée aux enseignements généraux. Les lycées généraux deviendront encore plus élitistes, avec une obligation de résultats encore plus marquée (et, sans doute, une diminution des moyens liée à une diminution des effectifs).

Comme le constate le CSP, les « *origines socio-économiques des élèves [ont une incidence] sur leurs résultats scolaires. Le système éducatif français figure parmi les systèmes les plus inégalitaires au niveau international.* »

4. Claude Lelièvre, Histoire des institutions scolaires (1789-1989), éd. Nathan Pédagogie, 1990.

5. Rapport annuel du Haut conseil de l'éducation, 2010.



Et ses préconisations ne vont faire qu'aggraver cet état de fait. Le nombre de groupes fondamentaux sera sans doute plus important dans les établissements ruraux ou populaires, par rapport aux établissements favorisés. Les chefs d'établissement auront la difficile mission d'expliquer aux parents d'élèves pourquoi leur enfant est placé dans un groupe des « fondamentaux ». On assistera alors à une augmentation de la fuite vers les écoles privées, en particulier dans les milieux populaires et ruraux, pour échapper à la relégation et espérer atteindre le lycée général. Et cela dès l'école primaire (pour assurer « sa place » au collège).

Sur Twitter/X, Marie-Estelle Pech s'interrogeait : « *les élèves handicapés seront-ils systématiquement collés dans le groupe des faibles/cancre/turbulents tout le long de leur scolarité au collège ?* »⁶ Si on doit faire beaucoup de reproches à cette journaliste réactionnaire, à commencer par ses formulations, la question reste pertinente et

cognitif, ainsi que des jeunes allophones, seront assignés aux groupes fondamentaux, en plus de jeunes en difficulté scolaire. C'est la fin de l'école inclusive, qui n'a jamais eu les moyens nécessaires pour fonctionner correctement. Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) seront dans ces groupes. Cela simplifiera bien des casse-têtes d'emploi du temps et de partage d'AESH, au détriment des jeunes.

UNE CLASSE QUI SE TIENT SAGE

Si le rêve du CSP se met en place, la société sera durablement divisée en plusieurs ordres, qui ne se côtoieront même plus sur les bancs de l'école. Cette division laissera des marques indélébiles et attisera la guerre sociale. Il est fort à parier qu'on assistera à une augmentation des émeutes et des révoltes, et la seule conséquence possible sera un État fortement armé pour mater les récalcitrants.

Pendant les « trente glorieuses », une jeune orientée « vers la vie active » en fin de collège pouvait trouver du travail, mais ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. Dans ce cas, avec une telle

ToutEs les jeunes françaisEs (les autres sont exclus du dispositif) âgés de 15 à 17 ans feront un « *séjour de cohésion* », avec au programme activités sportives de type militaire, levée des couleurs et matraquage idéologique. Voilà un joli débouché professionnel pour celles et ceux que le système aura sortis du collège. C'est à ce titre qu'il faut prendre au sérieux Macron lorsqu'il annonce que nous sommes en guerre. C'est effectivement une guerre civile que le « petit maréchal » nous prépare. Il en impose non seulement le vocabulaire, les règles et les armes, mais aussi les codes, notamment en lançant, dès la rentrée des vacances d'hiver, dans une centaine d'établissements scolaires volontaires, le port de l'uniforme.

COMBATTRE DÈS AUJOURD'HUI

Face au nouvel ordre scolaire que Macron nous propose, nous ne pouvons pas rester l'arme au pied. Il faut un mouvement de l'ensemble des personnels et des parents d'élèves. La priorité est de chiffrer les besoins de l'école publique, y compris les augmentations de salaires des personnels, dans des assemblées générales, soutenues par les organisations syndicales. Étant donné la capacité d'écoute de ce gouvernement, nous devons construire un mouvement de grève, reconductible. La Seine-Saint-Denis a déjà un plan d'urgence pour son département et appelle à la grève à partir du 26 février. La grève féministe du 8 mars sera aussi un moment important pour défendre l'école pour toutEs. Enfin, nous pouvons espérer que la grève de la fonction publique du 19 mars soit le départ d'une reconduction pour la reconquête de l'école publique.

En parallèle de cette lutte, les personnels doivent refuser la mise en place de cette école inégalitaire. Il est impératif de refuser de mettre en place les groupes de niveaux dans les collèges, et plus largement de désobéir aux ordres à tous les niveaux. Au-delà, cela pose la question de l'école que nous construisons au quotidien. Nous ne voulons pas d'un retour en arrière, nous voulons une école qui se donne les moyens d'émanciper toutEs les jeunes et de construire une société inclusive et solidaire, contre leur projet de ségrégation scolaire. □



en dit long sur la façon dont seront considérés les groupes fondamentaux. Il y a fort à parier que les jeunes en situation de handicap, notamment

réorganisation du collège, que faire de ces milliers de jeunes qui vont être éjectés du système éducatif ? Macron a la solution : les préparer à la guerre. Et c'est l'objectif qu'il se donne par la généralisation du Service national universel (SNU) à toutEs les jeunes. Là encore, la logique est imparable.

6. Tweet du 28 janvier 2024. Marie-Estelle Pech était chargée des questions d'éducation au Figaro, avant de rejoindre Marianne.

Paris 2024 : fête populaire ou spectacle du capital ?

PAR ÉRIC CHAUSSARD

« Une vraie fête populaire » : c'est en ces termes que le site du gouvernement présente les Jeux olympiques et paralympiques devant se tenir cet été à Paris. Par eux-mêmes, les enthousiasmes commandés ont toujours quelque chose de suspect : l'accueil des JOP nous promet un simulacre de communion nationale, par lequel le gouvernement espère faire oublier la violence de sa politique de classe et sa compromission sans cesse croissante avec l'extrême droite.

Les JOP ne sont toutefois pas seulement une diversion : ils fournissent aussi le prétexte d'une offensive contre les libertés et d'un accroissement du contrôle policier de nos vies, ainsi que d'une répression sociale impitoyable contre toutes celles et ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont présumés en perturber le bon déroulement.

Cette situation n'a rien d'exceptionnel : comme le démontre le politologue Jules Boykoff dans son livre intitulé *Power Games. A political history of the olympics*, les JOP participent d'un capitalisme de fête, qui commercialise l'engouement pour le sport et l'instrumentalise au profit du déploiement opportuniste de politiques répressives.

LES JEUX DU FRIC ET DE L'EXCLUSION SOCIALE

Les jeux sont d'abord une affaire d'argent. Loin d'être une célébration désintéressée du sport, c'est d'abord une gigantesque opération publicitaire. Ils réalisent également un immense transfert de richesse du public vers le privé : les investissements sont en effet pour l'essentiel faits avec de l'argent public (4,4 milliards d'euros, 8,8 en comptant les ouvrages olympiques), quand les bénéficiaires finissent dans les poches du CIO, des industriels du tourisme et des propriétaires privés qui peuvent mettre leurs appartements en location à des tarifs très supérieurs à ceux des périodes normales. Il est

dès lors essentiel pour la bourgeoisie de présenter une ville de carton-pâte, dépourvue de contradictions sociales et de la présence encombrante des pauvres.

La bourgeoisie, que la misère ne choque pas, trouverait en revanche scandaleux que celle-ci devienne visible. Le gouvernement s'efforce donc de la dissimuler, en augmentant le harcèlement policier des SDF afin de les pousser à quitter la capitale. Il organise également leur « hébergement » en province, l'espace de quelques semaines, avant de les mettre dehors sans leur offrir le moyen de rentrer à Paris. Les mêmes considérations d'image poussent la police à intensifier le démantèlement des squats de la région parisienne, et l'administration à réorienter les demandeurs d'asile vers les centres d'hébergement situés en régions. Le gouvernement, naturellement, nie l'existence de ces pratiques : cela convaincrait davantage s'il ne s'était pas, depuis sept ans, illustré par sa pratique systématique du mensonge. Au reste, dans les communes de région parisienne, c'est au grand jour que les arrêtés municipaux anti-mendicité et anti-travailleuses du sexe se multiplient.

La ville n'est pas, dans la perspective capitaliste, un espace où les gens habitent, c'est un terrain qui doit être rendu productif et rentabilisé. De ce point de vue, les préparatifs des jeux ont déjà largement servi aux

opérations de gentrification soutenues par les divers pouvoirs publics. La Seine-Saint-Denis a ainsi fait figure d'emplacement naturel pour la construction des infrastructures des jeux, du fait du faible coût du foncier. Cette construction fait toutefois augmenter le prix du terrain, et donc des loyers. Les démolitions d'immeubles, même quand elles sont suivies de relogement, ont entraîné une destruction des liens de solidarité existant entre les habitants. La construction du « village olympique » s'est faite sur l'emplacement d'anciens logements sociaux, et si ce village a vocation à être transformé en logements à l'issue des jeux, ceux-ci seront destinés à un public plus aisé que la population initiale du département. Les jeux sont donc instrumentalisés dans l'objectif d'écarter, autant que possible, les pauvres du centre de la région parisienne, afin d'ouvrir de nouveaux espaces à la petite bourgeoisie.

Cette offensive antipopulaire est loin d'être terminée. L'hébergement des SDF étant moins rentable que l'accueil des touristes, 3 000 lits ont été fermés dans des hôtels sociaux qui, après avoir rompu leur convention avec l'État, sont désormais en travaux et se préparent à recevoir de riches visiteurs du monde entier. L'État a d'ores et déjà annoncé





Caméras de surveillance sur les quais d'une gare RER. © Chris93 — Travail personnel, CC BY-SA 4.0

que 2 000 logements étudiants appartenant au CROUS seraient réquisitionnés pour accueillir le personnel des JOP, les étudiant-es qui les occupent étant voués à être expulsés pour la période des jeux. Une compensation est toutefois prévue : 100 euros et – non, pas un Mars – deux places pour les épreuves. Ces pratiques sont d'autant plus choquantes qu'environ 400 000 logements sont vacants en Île de France, dont plus de 18 000 rien qu'à Paris : ce sont ceux-là qui devraient être réquisitionnés, non seulement le temps des jeux, mais de manière permanente pour faire face aux besoins sociaux.

Le réseau de transport, déjà dysfonctionnel et en surcapacité en temps normal du fait de décennies de sous-investissements de la part des pouvoirs publics, va devoir faire face à l'afflux de 10 millions de spectateurs pendant la période des jeux. Les limitations apportées à la circulation automobile entraîneront également une pression accrue sur les transports en commun. Tout est dès lors mis en œuvre pour dissuader les Franciliens de s'en servir. Une campagne publicitaire est ainsi mise en œuvre pour les encourager à privilégier le covoiturage et le télétravail : dans la perception bourgeoise du monde, tout travail est effectuable à distance. Cela n'empêche pas le gouvernement

d'annoncer la possibilité pour l'ensemble des commerçants de 15 arrondissements de Paris d'ouvrir le dimanche pendant toute la durée des jeux, augmentant de ce fait les déplacements liés au travail. Par ailleurs, Valérie Pécresse a également déjà annoncé que le prix unitaire d'un ticket de métro passerait à 4 euros pendant la durée des jeux, les billets pour les zones 3 et 4 atteignant 6 euros. Le pass hebdomadaire vaudra pour sa part 70 euros. Les abonnements hebdomadaires et mensuels ne devraient toutefois pas voir leur prix varier : les hausses de

tarif concerneront donc, outre les touristes, les personnes les plus précaires qui ne peuvent pas dépenser le prix d'un abonnement en temps habituel et ne travaillent pas à temps plein. Le problème n'est pas que les politiciens et les technocrates méprisent les pauvres, mais qu'ils n'ont probablement même pas conscience de leur existence.

UNE RÉPRESSION DOPÉE AUX STÉROÏDES

Les JOP visent à présenter au monde un Paris de carte postale, dans le but d'attirer aussi bien le tourisme que les investissements. Dans cette perspective, aucun incident ne peut être toléré. En mars 2023, l'Assemblée nationale a ainsi adopté une loi permettant « l'expérimentation », pour la durée des jeux, de la surveillance algorithmique des manifestations sportives et culturelles. Il s'agit de permettre l'analyse prédictive des comportements, c'est-à-dire de susciter la mise en alerte de la police avant même que des infractions ne soient commises. De simples attitudes physiques ou des styles anormaux ou considérés comme suspects pourront alors déclencher une intervention, aboutissant à automatiser le harcèlement de populations déjà stigmatisées et marginalisées. Laurent Nunez

entend par ailleurs « saturer l'espace public de policiers » pendant les jeux, en déployant 45 000 policiers et gendarmes pendant toute la durée de l'événement. La dynamique d'habitation à une présence policière toujours plus massive et à une militarisation croissante du maintien de l'ordre se poursuit ainsi à l'occasion des jeux. L'État profite ici d'une forme d'état d'exception festif instauré par les jeux pour imposer une politique qui, en temps normal, serait considérée par la majorité des citoyens comme absolument inacceptable. Si la mise en œuvre de cette politique est présentée comme provisoire, il y a tout lieu de penser qu'elle sera poursuivie au-delà des jeux.

D'une part, en effet, l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique s'étend jusqu'au 31 mars 2025, soit bien après la fin des jeux, et Amélie Oudéa-Castéra a annoncé le 25 septembre 2023 qu'elle pourrait déboucher sur une pérennisation de cette pratique. Les mesures répressives adoptées à titre exceptionnel au cours des JOP ont d'ailleurs été systématiquement prolongées et incluses dans le droit ordinaire lors des éditions précédentes.

D'autre part, et c'est probablement l'essentiel, la vidéosurveillance algorithmique constitue un marché en plein essor. Les jeux fournissent ainsi l'occasion aux entreprises françaises de l'armement et de la surveillance non seulement de faire montre de leur savoir-faire, mais aussi de rendre leurs algorithmes plus efficaces en les faisant travailler sur la base d'une quantité de données inédites dans les pays démocratiques. Une fois les jeux terminés, il est certain que ces entreprises feront pression pour ne pas perdre les marchés ainsi acquis, et que les nouveaux dispositifs de surveillance seront entérinés au nom du « réalisme économique ».

Si la vidéosurveillance algorithmique est officiellement justifiée au nom de la lutte contre le terrorisme, il est clair que ce prétexte est fallacieux. D'une part, en effet, l'efficacité générale de la vidéosurveillance comme outil de prévention des attentats n'a jamais été avérée. D'autre part, il est clair qu'une fois déployés, de tels outils seront mis au service de la répression de la délinquance de droit commun, mais aussi des luttes

sociales. De ce point de vue, la création d'un délit de « *trouble au déroulement d'une compétition* », sanctionné de 15 000 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement constitue un signe inquiétant, puisque les jeux sont ici utilisés comme prétexte pour criminaliser une forme d'action militante de plus en plus populaire. Ce n'est pas des terroristes que Macron et sa clique ont peur, c'est d'une banderole dénonçant leur inaction climatique ou leur politique migratoire – Darmanin évoque comme risque principal « *la contestation environmentaliste d'ultra-gauche* » – et rien ne montre mieux à quel point ils sont risibles et vulnérables.

ni les travailleurs devant intervenir dans l'une des zones concernées ne bénéficieront de mesures de dérogation. Enfin, à l'intérieur de ces périmètres existeront des zones dites de « *sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme* » dans lesquelles les entrées seront conditionnées à une fouille systématique. Si on voit mal comment de telles mesures seraient réellement à même d'empêcher des attentats terroristes dans une ville qui, autour même des points de contrôle, concentrera des flux importants de population, il est en revanche clair qu'elles rendront infiniment plus difficile le déploiement de dangereuses banderoles environ-

service des sponsors. Face à une telle réalité, il ne faut pas avoir peur de « *gâcher la fête* ». Il est certes trop tard pour obtenir l'annulation des jeux – celle des jeux olympiques d'hiver, à ce stade attribués à la France pour 2030, doit en revanche être à l'ordre du jour – mais il est encore temps de les faire dérailler. Le moment est particulièrement propice à la construction d'un rapport de force avec l'État et le capital. La menace d'un blocage des jeux permettrait de mettre un coup d'arrêt à la régression sociale en cours, d'assurer le caractère temporaire des mesures répressives qui sont déployées, et d'arracher au gouvernement des mesures d'urgence sociale. L'impréparation générale rend cette menace crédible. Alors même que personne ne la formule encore, le gouvernement la prend déjà au sérieux : Macron a d'ores et déjà annoncé que « *tout serait fait* » pour empêcher une grève pendant les jeux, quitte à limiter le droit de grève. L'ouverture à la concurrence des lignes de bus de la RATP a par ailleurs été suspendue, le processus devant reprendre après les jeux. Les transports constituent en effet un secteur crucial, à la fois du fait de l'importance logistique qu'ils ont pour l'organisation même des jeux et de l'impact symbolique que leur blocage pourrait avoir dans une ville sur laquelle les caméras du monde entier seront braquées.

Il est regrettable que, dans un tel contexte, l'attitude des directions syndicales reste ambiguë. S'il n'y a rien à attendre des centrales réformistes, la CGT a un rôle historique à jouer qu'elle n'assume que partiellement. Sophie Binet a ainsi affirmé qu'elle n'allait pas « *s'amuser à gâcher la fête pour des millions de françaises et de français* », tout en affirmant que le meilleur moyen d'empêcher les grèves, « *c'est que les revendications soient entendues avant* ». Plus offensive, la CGT RATP a déposé un préavis de grève allant du 5 février au 9 septembre, et couvrant donc l'ensemble de la période des jeux olympiques et paralympiques. Elle se limite toutefois, pour le moment, à des revendications catégorielles. Seule une lutte de masse, interprofessionnelle, pourra faire passer le secteur des transports à la position d'avant-garde du mouvement général des travailleurs. Elle est encore possible, et il nous revient de la construire. □



Piscine olympique de Saint-Denis. © Arne Mueseler / www.arne-mueseler.com, CC BY-SA 3.0

C'est dans cette même optique que doivent être comprises les nombreuses restrictions à la liberté de circulation que le gouvernement s'apprête à imposer à la population durant les jeux. Si l'hypothèse d'un « *confinement olympique* » a été officiellement écartée, il n'en reste pas moins qu'il existera en Seine-Saint-Denis et à Paris un large périmètre dans lequel l'accès motorisé sera interdit ou réglementé. Pendant la cérémonie d'ouverture, ce périmètre sera sans doute extrêmement large. Les personnes « *imprévues* » devront disposer d'un justificatif pour pouvoir y pénétrer, ce qui impliquera une déclaration antérieure. Ni les personnes en situation de handicap

nentalistes d'ultra-gauche. Il est alors tentant de penser qu'elles ont été mises en place à cette seule fin.

UNE VRAIE FÊTE POPULAIRE : LA GRÈVE GÉNÉRALE

Les JOP n'ont ainsi rien d'une fête populaire : ils sont, en vérité, faits dans l'intérêt des riches, et c'est sans le moindre scrupule que les conditions de vie des classes populaires y sont sacrifiées. Ils servent de prétexte à l'implantation de mesures répressives qui participeront plus tard de la criminalisation du mouvement social. Ils sont l'expression d'un monde qui va à sa ruine : celui du tourisme de masse, de l'indifférence écologique, du divertissement spectaculaire au

Crise et mutation de la Françafrique

PAR PAUL MARTIAL

Faute de place dans ce numéro, les notes, essentiellement les références des citations, sont accessibles en ligne.

En dépit de l'annonce de Macron à Ouagadougou en 2017¹, la France a une politique africaine. Elle reste dans la continuité initiée dans les années 60 lors de l'indépendance de ses principales colonies. Une politique qui visait à maintenir une relation de domination. S'il elle était alors totale, elle a dû évoluer pour répondre aux exigences politiques et économiques du monde.



De cette mutation de la politique africaine de la France, on abordera principalement le versant économique. Il est caractérisé par une double évolution, la baisse de ses relations commerciales et un changement important de ses partenaires africains. Cette mutation devrait nous pousser à bannir de notre registre une vision économiste liant les interventions militaires de la France à la préservation de ses intérêts économiques. Elle occulte le fondement de sa politique africaine, celui de garder son empire informel indispensable au maintien de son statut de puissance mondiale. Cette analyse se concentre sur l'Afrique subsaharienne et utilise les termes zone d'influence ou pré-carré africain qui regroupent les pays francophones.

LE REcul ÉCONOMIQUE

La France connaît une baisse de son activité commerciale sur le continent. Celle-ci est différenciée selon les opérations, les secteurs et les acteurs économiques.

La part de la France dans les relations économiques de l'Afrique avec le monde s'élevait à 80 % en 1960, 50 % en 1974², 10,1 % en 2000, 4,7 % en 2011³ et ne représente plus que 2 % actuellement. En 2022 les échanges commerciaux entre le continent et l'hexagone étaient de 15,9 pour les importations et 10,8 pour les exportations (26,7 au total)⁴. Pour la Chine c'est dix fois plus, soit 260 milliards d'euros⁵, l'Inde affiche une centaine de milliards avec comme objectif en 2030 de doubler cette somme⁶. Les USA atteignent 64 milliards de dollars en 2021. En revanche, la France reste un acteur majeur dans les exportations de capitaux mesurées à travers le stock des investissements directs étrangers (IDE). Les investisseurs européens restent, de loin, les plus grands détenteurs de

stocks d'IDE en Afrique, menés par le Royaume-Uni (60 milliards de dollars), la France (54 milliards) et les Pays-Bas (54 milliards), suivis des États-Unis et de la Chine. En d'autres termes, le poids des capitaux français en Afrique est un des plus importants. Cela se traduit par un doublement des filiales des entreprises de l'hexagone entre 2010 et 2020 sur le Continent tandis que sur le reste du monde cela n'augmente que de 50 % environ.

Les parts de marché de la France se sont affaiblies, bien que les échanges commerciaux entre le continent et le reste du monde aient quadruplé. Cela indique que la France ne suit pas cette courbe même si sur les deux dernières décennies le nombre de sociétés françaises (incluant les PME) présentes en Afrique a augmenté de 60 % pour atteindre 6 200 structures⁷. En France, sur un total de 145 700 opérateurs qui investissent, seulement 33 000 exportent sur le continent. L'Afrique subsaharienne globalement n'est pas un acteur économique majeur pour la France.

SUR LES EXPORTATIONS

En 2022, les exportations de biens de la France s'élevaient à 594,5 milliards d'euros⁸. Pour les pays francophones, il est de 6,5 milliards d'euros. Les trois premiers pays sont la Côte d'Ivoire avec 1,4 milliard, puis le Sénégal avec 967 millions et enfin le Cameroun avec 641 millions d'euros. Les autres pays affichent quelques centaines voire dizaines de millions d'euros.

Pour les pays non francophones la totalité des exportations est de 4,2 milliards d'euros. Les premiers pays sont l'Afrique du Sud avec 1,9 milliard, puis le Nigeria 477 millions et enfin l'île Maurice avec 433,1 millions. Les exportations sont donc plus importantes pour le pré-carré que pour les autres pays africains. Cela tient notamment à l'action du gouvernement

à travers les Aides publiques au développement (APD) dont bénéficient largement la zone francophone. Par exemple, les sommes reçues pour les années 2019 et 2020⁹ atteignent pour le Sénégal 589 millions d'euros, pour la Côte d'Ivoire 652,8 et pour le Cameroun 559,2.

Certes les APD doivent être déliées des investissements des entreprises françaises. Ainsi il est interdit d'exiger que l'aide à un pays bénéficie à une entreprise du pays donneur. Mais il existe des méthodes pour contourner cette prohibition. Cela va de la rédaction de l'appel d'offres, au système de Contrats de désendettement et de développement. Les dettes des pays africains sont converties en investissements qui profitent massivement aux entreprises françaises grâce au droit de veto de l'Agence française de développement (AFD) dans le choix des entreprises.

Un rapport de l'Assemblée nationale justifie cette position: « *Le rapporteur spécial considère que le juste retour aux entreprises françaises de l'aide française doit faire pleinement partie de la redevabilité de l'aide. Les entreprises sont en effet des contribuables majeurs: ce sont leurs impôts qui financent la hausse massive de l'APD française, elles sont donc en droit d'en bénéficier. Pour ce faire, il est nécessaire que les critères des appels d'offres de l'AFD valorisent suffisamment des critères qualitatifs et sociaux, et pas uniquement des critères économiques qui favorisent l'offre la moins chère.* »¹⁰

De plus les économistes « *trouvent une forte corrélation entre l'aide des donateurs et leurs exportations* »¹¹. Un exemple pour illustrer le propos. Le Trésor public nous informe dans son bulletin de janvier 2024 dédié à l'Afrique¹² que la société française « *Eranove sera en charge de la distribution et de la commercialisation de l'électricité sur tout le territoire béninois* ». Seize mois auparavant l'AFD nous apprenait: « *Au Bénin, l'AFD*

consacre près de 40 % de ses engagements à améliorer l'accès à l'électricité ».

Et comme le disait Charles de Gaulle: « Tous les pays sous-développés qui hier dépendaient de nous et qui sont aujourd'hui nos amis préférés demandent notre aide et notre concours. Mais cette aide et ce concours, pourquoi les donnerions-nous si cela n'en vaut pas la peine ? »¹³

SUR LES INVESTISSEMENTS

En 2022 le stock d'investissements directs à l'étranger (IDE) de la France dans le monde est estimé à 1489 de milliards d'euros¹⁴. Les stocks d'IDE pour les pays non francophones sont de 26,7 milliards d'euros et 12,2 milliards pour les pays francophones. Dans le détail, les trois premiers sont de 3,5 milliards pour le Congo Brazzaville, 2,1 pour le Sénégal, 2,7 pour la Côte d'Ivoire. Pour les pays exportateurs de pétrole du pré-carré un désengagement assez net pour le Congo Brazzaville et le Gabon s'opère par rapport à 2018. Respectivement il est de 26 %, et 66 %.

Pour les autres pays africains, le stock d'IDE le plus important est l'île Maurice avec 6,7 milliards d'euros et une progression spectaculaire de 519 % par rapport à 2018 confirmant sa place de plateforme financière régionale. Vient ensuite le Nigeria avec 9,1 milliards et l'Angola avec 5,7 milliards, deux pays exportateurs de pétrole. Il y a un changement conséquent dans la priorisation économique des entreprises françaises. Elles favorisent les pays ayant un rôle moteur dans l'économie du Continent. Déjà en 2013 le rapport d'information de l'Assemblée Nationale recommandait de « faire de l'Afrique anglophone une priorité ». D'ailleurs les très gros investissements de Total Energies se situent en Afrique du Sud, au Mozambique et en Ouganda avec le projet d'oléoduc East African Crude Oil Pipeline (EACOP).

DÉCONNEXION ENTRE ÉCONOMIE ET INTERVENTION MILITAIRE

Les pays où la France est intervenue militairement pèsent peu au niveau économique. En effet, les exportations françaises au Mali sont de 367 millions, au Burkina Faso de 369,2, et au Niger de 144,4. Les stocks d'IDE sont aussi à l'avenant. Respectivement ils représentent 124, 418 et 307 millions d'euros. Des sommes bien moindres comparées aux coûts des opérations militaires. L'opération Serval au Mali s'élève à 647 millions d'euros. Barkhane au Sahel aurait coûté huit milliards. Pour la République centrafricaine, les exportations françaises sont de 30,7 millions d'euros

et le stock d'IDE est de 209 millions. Pour l'opération militaire Sangaris, la France a déboursé 200 millions d'euros.

La Côte d'Ivoire, où la France est intervenue militairement avec l'opération Licorne en 2002 pourrait apparaître comme le contre-exemple. Encore que son coût est estimé à 2,4 milliards d'euros. Il s'agissait avant tout d'une opération politique visant à déloger Gbagbo du pouvoir, qui n'a jamais accepté la tutelle de la France, au profit de Ouattara, un ancien du FMI initiateur des politiques d'ajustement structurels en Côte d'Ivoire.

Entre l'opération Bison, Manta et Épervier c'est près de cinquante ans de présence militaire française au Tchad. Pourtant le pétrole, principale ressource, est exploitée par ExxonMobil, Chevron, compagnies des USA, et Petronas compagnie malaisienne.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE

La France et ses entreprises ont largement profité des contrats léonins qu'elle a imposés à ses ex-colonies. Au fil du temps, les relations économiques ont changé avec la chute du mur de Berlin, la consolidation de l'Union européenne, la libéralisation du marché mondial et l'émergence de nouveaux acteurs économiques de premier plan comme la Chine ou l'Inde, et dans une moindre mesure les pays du Golfe et la Turquie. La domination de la France en Afrique n'est plus liée à son poids économique sur le continent et encore moins sur sa zone d'influence mais à son activisme diplomatique et militaire.

La France s'érige en défenderesse du continent. Ainsi au 23^e sommet Afrique France, l'hexagone se veut être « l'avocat inlassable de l'Afrique dans les instances internationales »¹⁵, lors de la crise du Covid, « Emmanuel Macron plaide pour un moratoire sur la dette des pays africains » titre les *Échos*¹⁶.

Elle s'arroge aussi une légitimité pour parler au nom de l'Afrique aux Nations unies. Conformément à la note 507 du Conseil de sécurité, un État peut être le porte-plume d'un ou plusieurs autres pays pour l'écriture de projets, de documents et de résolutions. Mais le rôle de porte-plume va bien au-delà. Il peut prendre des initiatives en lien avec les activités du Conseil de sécurité, provoquer des réunions d'urgence, organiser des débats publics et aussi conduire des missions de visite. La France tient la plume des opérations de maintien de la paix (OMP) pour la Monusco (République démocratique du Congo), la Munusca (République centrafricaine), et la Minusma (Mali) qui vient

de partir il y a quelques mois, ainsi que pour plusieurs pays africains. Le statut de puissance mondiale de la France basé sur son pré-carré africain est un legs historique qu'elle entretient en veillant à la stabilité de sa zone d'influence avec ses nombreuses interventions militaires. Mais cette puissance s'érode fortement par l'accumulation de nombreux revers. Son implication dans le génocide rwandais, les conséquences désastreuses de l'intervention militaire conjointe de la France et du Royaume-Uni en Libye, son conseil « judiciaire » prodigué à la Centrafrique de s'adresser à la Russie, les déboires de l'opération Barkhane, autant de fautes et d'échecs qui affaiblissent la fonction dévolue à la France par les pays occidentaux.

Comme l'indique le directeur du centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (IFRI): « [...] pendant la guerre froide, il y a eu un partage des tâches entre les États-Unis, l'Angleterre et la France sur certaines zones. La France s'occupait de l'Afrique francophone et il est probable que les États-Unis ne jugent plus aujourd'hui que notre pays est capable de mener à bien certaines missions en Afrique francophone »¹⁷.

Désormais dans une partie de sa zone d'influence, la présence de la France provoque plus de troubles qu'elle n'est censée en résoudre.

Bien conscientes du problème lors du dernier Conseil de défense présidé par Macron, les autorités françaises tentent de prendre des mesures permettant de garder les bases françaises tout en les rendant les plus discrètes possibles. Il s'agit de réduire les effectifs militaires présents dans les emprises de Côte d'Ivoire, du Gabon et du Sénégal, en se réservant le droit de les augmenter selon les besoins. Les deux bases les plus opérationnelles, celle du Tchad et de Djibouti conserveraient leurs effectifs soit environ pour chacune d'elle 1500 soldats.

Le maintien de ces bases militaires représente un enjeu crucial pour la France. Il symbolise la pérennité de sa présence et de son rôle en dépit de ses nombreux fiascos. Ces emprises françaises jouent le rôle de marqueur de l'empire sur le Continent. D'où l'importance de la campagne initiée par l'association Survie à laquelle a répondu favorablement le NPA pour exiger le départ de toutes les troupes françaises stationnées en Afrique. Une bataille qui à travers cette revendication, milite concrètement contre l'impérialisme de la France en Afrique. □

Arguments pour un « agenda de gauche » face à la guerre en Ukraine

PAR CATHERINE SAMARY

« Au début de l'invasion, des citoyens de tous les milieux sociaux ont fait la queue devant les centres de recrutement. Près de deux ans plus tard, ce n'est plus le cas. (...) Mais pour que les gens risquent leur vie, il faut qu'ils soient sûrs que c'est juste [...]. Il faut leur offrir la possibilité de participer à la définition de l'avenir du pays. »¹

Membre de l'organisation ukrainienne Sotsialnyi Rukh², Oleksandr Kyselov rappelle ici d'abord une caractéristique essentielle ignorée par bien des courants de gauche : ce que fut la mobilisation populaire massive face à l'invasion russe de l'Ukraine du 24 février 2022. Confronté à la difficulté de maintenir ce niveau de mobilisation dans le contexte d'une guerre meurtrière qui dure et d'attaques sociales du régime Zelensky, Kyselov souligne ensuite un double enjeu, démocratique et social. C'est la substance de ce qu'il désigne comme un « agenda pour la gauche » dont il faut s'emparer, en étant à l'écoute de ce qu'expriment la gauche ukrainienne et les organisations de cette société directement affectée par cette guerre-là.

Telle a été et reste l'orientation du réseau européen de gauche créé dès le printemps 2022, le RESU/ENSU³ : sa plateforme exprime le soutien à la résistance populaire ukrainienne contre l'invasion russe, en rejet de tous les colonialismes et sur des bases indépendantes de tous les gouvernements. Cette orientation se distinguait de divers autres agendas antiguerre de courants se réclamant de la gauche, notamment de ceux qui renvoyaient dos-à-dos l'Ukraine et la Russie où domine un capitalisme oligarchique, parce que leur internationalisme était aveugle aux rapports de domination néocoloniale et impériale de la Russie. Nous critiquons les postures ignorant la dimension essentielle de lutte de libération nationale de l'Ukraine contre l'occupation russe. Ce qui les conduisait aussi à occulter ou à dénigrer le rôle clé de la résistance armée et non armée de l'Ukraine, considérée comme simple « proxy » des intérêts des puissances occidentales. Ils pouvaient certes s'apitoyer sur le sort de la population ukrainienne vouée à n'être que chair à canon pour une cause étrangère (les visées de l'impérialisme occidental), une victime passive au nom de laquelle ils s'arrogeaient le droit de décréter qu'il fallait arrêter de se battre. Deux variantes se greffaient sur cette position : si l'existence d'un

impérialisme russe était reconnue, la guerre était dénoncée comme « interimpérialiste », les États-Unis et l'OTAN rivalisant avec la Russie pour le contrôle de l'Ukraine. Mais d'autres courants estimaient fondés les arguments russes (même s'ils trouvaient l'invasion abusive) : ils faisaient alors de l'OTAN la cause d'une guerre lancée par la Russie pour s'en protéger, reprenant également la vision de la chute du président ukrainien Yanoukovitch, dit prorusse en 2014, comme « un coup d'État fasciste » et antirusse soutenu par l'OTAN⁴.

Un manifeste féministe en mars 2022 défendait lui aussi une posture pacifiste face à la guerre en ignorant le point de vue des féministes ukrainiennes : j'ai refusé de le signer⁵ pour cette raison, tout en partageant évidemment le soutien aux féministes russes pacifistes. En critique de ce Manifeste, l'atelier féministe de l'ENSU s'est mis en contact avec les femmes ukrainiennes et a soutenu leur Manifeste féministe « Le droit de résister »⁶. Ce fut la première action internationale illustrant l'agenda de gauche défendu pour une Ukraine indépendante et démocratique, prolongé par de nombreuses initiatives de collectes et convois syndicaux se reliant directement avec des organisations de la société civile ukrainienne.

1. O. Kyselov, « Guerre en Ukraine : agenda pour la gauche », Commons/Spilne, 21/12/23.

2. « Sotsialnyi Rukh : Who we are ? », 12/03/2109.

3. Le NPA est membre de ce réseau (ENSU « European Network in Solidarity with Ukraine »/ RESU « Réseau européen solidaire avec l'Ukraine ») auquel j'ai participé dès le début.

4. Voir D. Saburova, « Questions sur l'Ukraine (1) : de l'annexion de la Crimée à la guerre dans le Donbass », L'Anticapitaliste n°140, nov. 2022; H. Perekhoda, « Pour réfléchir aux solutions il faut au moins ne pas se tromper sur les causes », revue Politique, 06/11/2023; voir aussi mes articles sur la crise ukrainienne de 2014 sur mon site « Désordre mondial ».

5. C. Samary, « Quelle solidarité avec le peuple ukrainien ? À propos du Manifeste féministe contre la guerre », Contretemps, 30 mars 2022.

6. Publié le 7 juillet 2022 par la revue Commons en Ukraine.

RENDRE VISIBLES LES CAUSES DE LA GUERRE ET LA RÉSISTANCE UKRAINIENNE

Diverses caractéristiques de cette guerre expliquent – sans la justifier – la tendance dominante à gauche à occulter l'Ukraine et sa résistance populaire à une invasion impériale russe. On peut les ramener à la difficulté d'exister « à gauche » en Ukraine même, en devant se battre sur plusieurs fronts⁷ : se dissocier du passé stalinien vanté par Poutine ; s'opposer à l'invasion et à la volonté de domination Grand-Russe tout en contestant les attaques sociales du régime néolibéral de Zelensky et ses positions idéologiques, d'autant plus apologétiques des « valeurs » de l'Occident que le pays avait un besoin vital de son aide financière et militaire face à la puissance russe ; le fait que la guerre consolidait l'OTAN et favorisait la militarisation des budgets.

Mais il faut ajouter à ces difficultés un facteur idéologique et politique essentiel dans le positionnement à gauche sur cette guerre-là : comment étaient traitées les « questions nationales » en général⁸, et la question ukrainienne en particulier,

7. C. Samary, « Une gauche ukrainienne en construction sur plusieurs fronts », Contretemps, 18/10/2022.

8. G. Haupt, M. Löwy, C. Weill, Les Marxistes et la question nationale, L'Harmattan, 1997 ; D. Finn, « Two centuries of the national question », Jacobin, 15/02/2023.

9. H. Perekhoda, « Lénine a-t-il inventé l'Ukraine ? Poutine et les impasses du projet impérial russe », dans L'Invasion de l'Ukraine. Histoires, conflits et résistances populaires, La Dispute, 2022.

10. K. B. Anderson, Marx aux antipodes. Nations, ethnicité et sociétés non occidentales, Syllepse, 2015.

11. Lénine, « La Révolution socialiste et le droit des nations à disposer d'elles-mêmes », 1916 ; C. Samary, « Le Prisme de l'autodétermination des peuples. L'enjeu ukrainien », dans L'Invasion de l'Ukraine, ouvrage cité.

12. L. Vogel, « Ukraine : le travail et la guerre », Magazine de l'Institut syndical européen n° 28, 2nd semestre 2023.

13. O. Dutchak, « Des tensions s'accumulent dans la société ukrainienne en raison des politiques néolibérales imposées par le gouvernement », propos recueillis par P. Le Tréhondat, Blog Entre les lignes entre les mots, 03/02/24.

14. Voir les débats entre G. Achcar et S. Kouvélakis sur Contretemps ; A. Coll, « La gauche anticapitaliste et l'Ukraine », Contretemps, 12/01/23 ; D. Mastracci, « La gauche doit-elle soutenir l'envoi d'armes à l'Ukraine ? Une confrontation entre Taras Bilous et Dimitri Lascaris », Passage, 03/04/23.

15. G. Achcar, « Leur anti-impérialisme et le nôtre », Contretemps, 18/04/21 ; C. Samary, « Quel internationalisme dans le contexte de la crise ukrainienne ? Les yeux grands ouverts contre les "campismes" borgnes », ESSF, janv. 2016.

au sein des marxistes et plus largement des orientations se réclamant des mouvements d'émancipation ? La défense de l'ukrainité était-elle « réactionnaire » ou « petite-bourgeoise » par essence ? À la veille de l'invasion de février 2022, Poutine s'est réclamé de Staline contre Lénine qui aurait « inventé » l'Ukraine – un narratif que conteste avec force Hanna Perekhoda⁹. L'Ukraine fut par contre sans doute pour l'évolution de la pensée de Lénine ce que l'Irlande avait été pour Marx¹⁰ dans le rejet d'un pseudo universalisme prolétarien se disant marxiste, aveugle aux rapports de domination et d'oppression se combinant aux rapports de classe. La reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, donc de la réalité d'une lutte de libération nationale, a été essentielle, et reste profondément actuelle contre l'invasion impériale russe de l'Ukraine¹¹.

L'agenda de gauche défendu ici comporte donc une tâche essentielle : vérifier/démontrer la réalité de la résistance populaire ukrainienne à la guerre. Laurent Vogel, membre du collectif belge de l'ENSU, souligne « à quel point la résistance est globale : sur le front contre l'occupant, à l'arrière pour une société plus égale et démocratique. Dans un certain nombre de petites entreprises, des formes d'autogestion sont apparues [...]. Pour toutes les activités essentielles comme la santé, l'éducation, les transports, la créativité des collectifs de travail a dû improviser des solutions d'urgence qui ont démontré une plus grande efficacité que ce qui était proposé par le management »¹².

Les fragilités de la résistance populaire sont réelles après quelque deux ans de guerre, comme l'analyse Oksana Dutchak, membre du comité de rédaction de la revue ukrainienne *Commons*¹³. Elle évoque un sentiment d'« injustice par rapport au processus de mobilisation, où les questions de la richesse et/ou de la corruption conduisent à mobiliser majoritairement (mais pas exclusivement) des classes populaires, ce qui va à l'encontre de l'image idéale de la "guerre populaire" à laquelle participe toute la société. [...] Cela ne signifie pas que l'ensemble de la société a décidé de s'abstenir de lutter contre l'agression russe, bien au contraire : la plupart comprennent les

sombres perspectives qu'imposeraient une occupation ou un conflit gelé, qui pourraient s'intensifier avec les efforts renouvelés [de la Russie]. Alors que la majorité s'oppose à de nombreuses actions du gouvernement et peut même le détester (une attitude traditionnelle dans la réalité politique de l'Ukraine depuis des décennies), l'opposition à l'invasion russe et la méfiance à l'égard de tout éventuel accord de « paix » avec le gouvernement russe (qui a violé et continue de violer tout, depuis les accords bilatéraux jusqu'au droit international et au droit international humanitaire) sont plus fortes et il est très peu probable que cette situation change à l'avenir [...] une vision socialement juste des politiques menées pendant la guerre et de la reconstruction d'après-guerre est une condition préalable pour canaliser les luttes individuelles pour la survie vers un effort conscient de lutte communautaire et sociale – contre l'invasion, pour la justice socio-économique ».

LA LUTTE SUR PLUSIEURS FONTS, CONTRE TOUS LES CAMPISMES

C'est une telle lutte sur plusieurs fronts qui donne à notre agenda de gauche des pistes d'actions sociales et syndicales pour aider la résistance ukrainienne. Mais c'est aussi avec cette logique qu'il faut traiter de façon concrète la question de l'élargissement de l'UE à l'Ukraine et le soutien à la lutte armée ukrainienne, sources des principales divergences¹⁴. Cela devrait contribuer à surmonter divers « campismes »¹⁵ ou choix d'un « ennemi principal » conduisant à soutenir l'« ennemi de mon ennemi » en taisant ses propres politiques réactionnaires.



Oksana Dutchak est directrice adjointe du Center for Social and Labor Research et co-éditrice de *Commons/Spilne: Journal of Social Criticism*. Elle mène des recherches sur les mouvements sociaux, les manifestations de travailleurs, l'inégalité entre les sexes, la reproduction sociale, le marxisme et le féminisme marxiste.

Nous ne sommes pas confrontés seulement à un impérialisme occidental, historique, notamment incarné par les États-Unis et l'OTAN. En Europe de l'Est, l'agresseur ou la menace directe est l'impérialisme russe¹⁶ de Poutine soutenu par toutes les extrêmes droites mondiales. L'impact de sa propagande à gauche ou sur les populations éloignées de la Russie est sa dénonciation des prétentions hégémonistes de l'impérialisme occidental, comme le font les autres autocrates réactionnaires à la tête des BRICS+. Ce qu'ils rejettent en fait de l'Occident n'est pas la politique dominante impérialiste mais le monopole occidental sur de tels rapports. Ce qu'ils dénoncent de l'Occident, ce n'est pas non plus tout ce qui occulte les écarts entre les libertés et les droits reconnus (pour les femmes, LGBT+, etc) et les réalités, mais ce sont ces droits eux-mêmes.

Mais il faut contester aussi un campisme « antirusse », apologétique de l'Occident. Ce n'est pas la logique de la plateforme du RESU/ENSU. Par contre, les fronts larges de solidarité avec l'Ukraine peuvent englober – et c'est important – une immigration ukrainienne « antirusse » soutenant les politiques néolibérales comme celles de Zelensky, et acritique sur l'UE et OTAN. Il est essentiel d'œuvrer au respect d'un pluralisme au sein de ces fronts, permettant l'autonomie d'expression du RESU/ENSU et des courants syndicaux. Mais il faut aussi pousser les débats au sein des courants de gauche sur la façon de faire avancer une alternative aux « solutions » pratiques offertes à la population ukrainienne pour se protéger des menaces grand-russes.

DE L'UE À L'OTAN, QUELLE EUROPE ÉGALITAIRE ET SOLIDAIRE ?

Les réponses concrètes solidaires et par en bas aux attaques subies par la société ukrainiennes sont souvent supplantées à gauche par de pseudo-orientations qui se réduisent à qualifier de

capitalistes l'UE et l'OTAN et à taxer toute acceptation de l'adhésion de l'Ukraine à ces institutions comme « pro » (pro-UE ou pro-OTAN). Pourtant, les mêmes courants de gauche sont pour la plupart dans des pays membres de ces institutions, et on ne les entend pas mener à tout moment des campagnes pour les quitter. Ce qui ne signifie pas qu'ils ont renoncé à les analyser et à les combattre. Mais comment le faire ? Indépendamment même de la guerre en Ukraine et de ses effets, la gauche anticapitaliste est de fait, depuis des décennies, confrontée à l'exigence d'une analyse critique de ces institutions sans qu'il soit possible ou efficace de mener campagne pour « en sortir » indépendamment de contextes de crises les affectant.

Du côté de l'UE, le Brexit est loin d'avoir incarné ou permis une orientation de gauche convaincante, pas plus que la capitulation de Tsipras face aux diktats de la commission européenne. Il faut construire une logique de propagande et de lutte dans/contre/hors de l'UE¹⁷, avec ses dimensions tactiques « transitoires », à actualiser dans des contextes variables. L'UE se confronte à des contradictions, encore accrues face à la crise Covid, aux urgences environnementales et à la guerre en Ukraine : analysons-les et débattons-en concrètement. Au lieu de refuser l'adhésion de l'Ukraine, comme l'exprime dramatiquement Jean-Luc Mélenchon, il faut mettre en avant au plan européen les mêmes batailles que celles que mène la gauche ukrainienne : pour la justice sociale et environnementale, pour la démocratie et les solidarités dans la gestion des « communs », et la mise en échec de tout rapport de domination néocoloniale.

Il faut que les aspirations populaires qui s'expriment en Ukraine, largement partagées par les populations européennes, servent à questionner la « gouvernance » de l'UE, qui est prête à s'élargir avec pour objectif d'avancer une alternative progressiste sur tout le continent. Faisons donc le bilan des politiques néolibérales de dumping fiscal et social qui ont accompagné les précédents élargissements et qui sont impulsées en Ukraine : sont-elles en mesure de permettre la défaite de l'invasion russe ainsi qu'un fonctionnement

efficace et solidaire de l'UE ? Ou bien sont-elles source de désunion, de creusement des écarts, et d'échecs explosifs ?

La victoire contre l'invasion russe ne peut être simplement « militaire », mais elle ne peut se passer d'armes. Or celles-ci manquent cruellement pour protéger les populations civiles, les infrastructures du pays, la possibilité d'exporter sur la mer Noire. Mais la paix n'est possible que si elle est juste parce que décoloniale, respectant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et donc aussi les aspirations à l'égalité et à la dignité. C'est pourquoi le choix de construire une union élargie à l'Ukraine et aux autres pays candidats peut être associé à une remise en cause radicale des politiques basées sur la concurrence de marché et les privatisations. Des financements publics prioritaires doivent aller à l'extension des services publics (nationaux et européens dans les transports, l'éducation, la santé), notamment sur la base de « fonds pour l'élargissement ». Ils exigent une autre « gouvernance » de l'Union et une mise à plat des Traités pour rendre viable une Union élargie et plus hétérogène. Cela doit aussi affecter la « sortie » de guerre.

Du côté de l'OTAN, la gauche européenne a loupé le moment d'une campagne pour sa dissolution quand celle-ci était à l'ordre du jour, en 1991. Mais elle s'enferme aussi dans des scénarios mythiques. Ce n'est pas contre la Russie, mais pour contrôler l'unification allemande et la création de l'UE que les États-Unis ont maintenu l'OTAN. Celle-ci s'est retrouvée initialement sans « ennemi » car c'était Eltsine lui-même qui avait démantelé l'URSS et lancé les privatisations ; et d'ailleurs la Russie d'Eltsine, puis de Poutine à ses débuts, a fait partie des « partenaires » de l'OTAN, elle a partagé la définition de son nouvel ennemi, « l'islamisme », dans les sales guerres menées en Tchétchénie...

C'est la consolidation d'un État fort russe au plan interne comme externe, avec sa peur des « révolutions colorées » et du « dédagisme » des autocrates, qui a tendu les rapports avec les pays voisins de la Russie et les puissances occidentales dans la deuxième moitié des années 2000. Ces

16. Z. M. Kowalewski, « La Conquête de l'Ukraine et l'histoire de l'impérialisme russe », Inprecor, juin 2023.

17. C. Samary, « Pas de "LEXIT" sans "Une autre Europe Possible" – à partir de luttes dans/hors/contre l'UE », CADTM, 23/08/16.

tensions ne supprimait pas les interdépendances entre UE et Russie au plan énergétique, financier, et des échanges, voire au plan « sécuritaire ». Parallèlement, après les crises au Bélarus et au Kazakstan en 2021-2022, Poutine espérait consolider l'Union eurasiatique avec la participation de l'Ukraine dans les échanges avec l'UE, d'une part ; et, d'autre part, il comptait offrir à l'Occident les services de l'OTSC (Organisation du traité de sécurité collective) après la déconfiture des États-Unis et de l'OTAN en Afghanistan. L'OTAN, dirigée par les É.-U., était donc « en mort cérébrale » et non pas menaçante à la veille de l'invasion russe. Les États-Unis et les puissances occidentales escomptaient, comme Poutine, une chute rapide de Zelensky.

Mais si l'Ukraine de 2014 était polarisée dans ses échanges et proximités entre UE et Russie, son invasion a radicalement creusé la haine antirusse, y compris dans les régions les plus russophones, bombardées et occupées : la guerre a redonné une « raison d'être » à l'OTAN et aux industries d'armement, et renforcé le poids des États-Unis dans l'UE.

Pourtant, rien de stable : en témoignent les intérêts divergents sur les enjeux énergétiques comme vis-à-vis de la Chine, les pressions de l'état-major de l'OTAN pour pousser l'Ukraine à arrêter la guerre et à céder quelques territoires, ou encore les incertitudes des élections aux États-Unis... La notion de « nouvelle guerre froide » utilisée par Gilbert Achcar¹⁸ demande débat : s'il est certain que la guerre en Ukraine a provoqué une nouvelle course aux armements et qu'elle a des effets mondialisés, elle n'est pas guerre mondiale. La montée en force des BRICS+ ne coïncide pas avec une cohésion sans conflits, y compris entre Russie et Chine : elle signe la fin d'une période historique de domination occidentale, mais sans supprimer les interdépendances économiques et financières héritées

18. G. Achcar, *La Nouvelle Guerre froide*, Éd. du Croquant, 2023.

19. P. Rousset et M. Johnson, « En solidarité avec la résistance ukrainienne, pour un mouvement international contre la guerre », *Contretemps*, 11/04/22.

20. Déclaration adoptée par Sotsialnyi Rukh le 31/01/24.

de l'après-1989. La dépendance envers les États-Unis et le poids de l'OTAN en Europe évolueront selon les futures élections américaines, et ils ne sont pas perçus de la même façon au sud de l'UE et dans les pays d'Europe centrale et orientale proches de la Russie.

QUEL MOUVEMENT ANTIGUERRE ?

L'UE est devenue le premier contributeur d'aide financière, militaire et humanitaire à l'Ukraine devant les États-Unis. Les apports les plus importants (1 à 1,5% du PIB du pays) viennent des pays baltes, nordiques et d'Europe centrale les plus directement exposés à la menace russe. Peut-on le leur reprocher ? Certes, cette menace est hypocritement exploitée pour remettre en cause les critères écologiques et sociaux des politiques européennes et augmenter les budgets militaires. La façon d'évaluer les apports, l'écart entre pro-

pouvons avancer avec nos camarades ukrainienNEs. Un mouvement de gauche « Pour une paix décoloniale » doit s'attaquer à la marchandisation des armes pour en contrôler les usages en remettant en cause les logiques de profit aveugles aux destinataires, comme Israël ou les autocraties réactionnaires. De même, il faut concrètement s'engager dans une campagne pour la remise en cause du nucléaire et dénoncer tous les chantages au nucléaire faits par Poutine.

Le fait que l'Ukraine se soit tournée vers l'OTAN et l'UE pour défendre sa souveraineté ne supprime pas la réalité d'une résistance populaire armée et non armée qu'il faut soutenir : si la Russie se retire, il n'y a plus de guerre. Si l'Ukraine ne résiste pas, quelle que soit l'origine des armes qu'elle utilise, il n'y a plus d'Ukraine indépendante. Et ce sont d'autres pays limitrophes de la Russie qui



« Les étudiants ont toujours été, sont et seront une partie d'un mouvement plus large - le mouvement syndical. Le mouvement étudiant peut à juste titre être considéré non seulement comme une lutte pour de meilleures conditions d'apprentissage, mais aussi comme une partie intégrante d'un mouvement plus large pour la libération humaine. » *Le syndicat étudiant Action direct (Пряма дія).*

messes et livraisons, de même que la part des budgets défense allant réellement à l'Ukraine, sont tout sauf transparents : pour contrer les logiques de profit des industries d'armement, c'est à cela que doit s'attaquer un mouvement antiguerre solidaire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui pourrait défendre l'aide à l'Ukraine en même temps qu'un contrôle général socialisé sur la production et l'usage des armements¹⁹.

De l'Ukraine à la Palestine, « l'occupation est un crime »²⁰ : c'est ce nous

sont menacés. La défaite de la Russie par les avancées d'une résistance populaire est une précondition pour mettre à l'ordre du jour d'autres rapports européens, une dissolution de tous les blocs militaires et la remise en cause de toute logique de partage des sphères d'influence.

Quelle alternative anticapitaliste, quelle vision d'une autre Europe et d'un autre monde (écosocialiste) la gauche peut-elle prétendre offrir si elle accepte l'invasion russe et n'aide pas la résistance populaire ? □

Élections 2024, déformation et dysfonction

PAR LA RÉDACTION D'AGAINST THE CURRENT

Dans une Amérique polarisée, pleine de colère, rongée par l'anxiété et la crise, de vastes secteurs d'un électorat fragmenté et divisé se retrouvent au moins sur ce qu'ils ne veulent pas, à savoir, une version 2024 du duel électoral entre Joe Biden et Donald Trump pour la présidentielle. À dix mois de l'échéance, cependant, et avec des évolutions encore possibles mais peu probables, c'est le spectacle auquel il faut nous attendre.

Cette perspective, entre les comparaisons en justice de Trump et les ratés de Biden, permet de comprendre le climat général singulier, entre agitation politique et apathie. Des millions d'électeurs/trices de milieux populaires (les inconditionnels de Trump mis à part) vont devoir voter pour ceux des candidats et des partis qu'ils méprisent le moins, et non pour des programmes qu'ils apprécient. C'est ce malaise, loin de tout enthousiasme, qui explique aussi pourquoi le candidat antivax et raciste Robert F. Kennedy Jr, cliniquement dérangé, obtient 24 % d'intentions de vote en tant qu'indépendant, ou pourquoi le sénateur démocrate de droite, Joe Manchin, envisage une campagne « sans étiquette » pour « mobiliser le centre » et pourrait décider du sort de l'élection.

Nul ne doit prendre à la légère ce qu'une seconde présidence Trump pourrait signifier, avec son personnel politique; ses camps de déportation/concentration déjà annoncés, destinés à l'internement des demandeurs d'asile; ses exclusions d'étudiant-es pour militantisme propalestinien; ses attaques ciblées sur la presse; ses licenciements en masse de personnels gouvernementaux que viendront remplacer des loyalistes du régime; ses amnisties collectives pour les aspirants à l'insurrection du 6 janvier

2021 ; et tout le chaos que l'on peut attendre de sa politique impérialiste globale.

La campagne menée par Nikki Haley, la principale rivale de Trump ayant émergé, est soutenue (comprendre, *achetée*) par les frères Koch et leur publication *Americans for Prosperity* (comprendre, *ploutocratie*). Il s'agit d'une tentative de consolidation d'une option tout aussi ouvertement réactionnaire, mais plus en phase avec le néoconservatisme officiel que ne l'est la dérive criminelle de Trump et de son possible deuxième mandat. Cette candidature de Haley a de bonnes chances d'être bien accueillie par une bonne partie des classes dirigeantes capitalistes étatsuniennes. Un commentateur de droite, Nolan Finley, dans *Detroit News*, encourage d'ailleurs Haley à devenir la candidate « sans étiquette ».

ENTRE SUCCÈS MILITANTS ET IRONIE D'UN ÉCHEC POLITIQUE

Pour ne pas tomber dans une vision trop sombre de la situation, il nous faut revenir sur les exemples positifs d'interventions sociales qui ont permis des avancées. On pense d'abord au retour des luttes du monde du travail qui ont fini par obtenir des acquis importants pour les ouvriers de l'automobile, chez UPS, et qui ont abouti à un début d'implantation syndicale chez Tesla et Amazon.

Deuxièmement, en ce moment même, on pense aux grandes manifestations en faveur du cessez-le-feu dans la guerre israélienne à Gaza et en Palestine.

Enfin, il y a le dégoût général qu'inspire l'extrémisme anti-avortement de la droite, cynique et profondément malfaisant, prêt à sacrifier la vie des femmes à la cause « pro-vie », à quoi s'ajoutent les censures contre des publications et les mesures visant à faire disparaître des électeurs des listes dans certains États.

Ces exemples montrent que les mouvements sociaux sur une base de classe ne faiblissent pas, comme le montrent aussi toute une multitude de luttes locales, dans des quartiers, autour du droit à l'avortement, de la question trans et du droit au logement, entre autres. Le fait que ces luttes ne parviennent pas à dynamiser le débat électoral au niveau national est la marque d'un système politique déformé et dysfonctionnel.

On ne se livrera pas ici à l'exercice des pronostics, ni à une analyse détaillée des sondages, ni (du moins pour l'instant) à une discussion en bonne et due forme de l'éventualité d'une candidature progressiste indépendante. Cette dernière possibilité, d'une importance capitale, devra faire l'objet d'une réflexion approfondie à l'avenir. Dans l'immédiat, nous nous intéresserons

aux multiples ironies de ce début de saison électorale.

S'il y a un domaine dans lequel le gouvernement Biden-Harris devrait au moins recevoir une mention passable, voire avoir peut-être droit à quelques applaudissements, ce devrait être la santé générale de l'économie post-pandémie. Pourtant, c'est là que les sondages indiquent « *une plus grande confiance dans les républicains* », dont l'action est la plus caricaturalement favorable à l'enrichissement des riches, à l'appauvrissement des pauvres, aggrave les déficits tout en se prétendant fiscalement responsable. Succès éclatant en termes de relations publiques pour la ploutocratie se présentant sous les traits d'un populisme. Les éditorialistes et le personnel du parti démocrate désespèrent manifestement de constater que la politique économique de Biden (les « *Bidenomics* ») ne parvient pas à obtenir l'adhésion qui devrait lui revenir. Les raisons de cette anomalie apparente, cependant, ne se limitent en rien à un simple problème de mauvaise « *com* ».

Il est vrai que ce gouvernement est arrivé au pouvoir avec un programme d'investissement et de reconstruction (*Build Back Better*) digne d'un réel intérêt, voire potentiellement porteur de transformations profondes (ce en dépit de toutes ses envolées nationalistes dirigées contre la montée en puissance de la Chine). Empruntant aux propositions de Bernie Sanders et aux partisans de la transition verte, le programme prévoyait une dépense fédérale substantielle (en matière d'infrastructures et de transition énergétique) correspondant à environ la moitié du budget annuel de défense. Grâce au sénateur Manchin, entre autres, l'essentiel du programme fut revu à la baisse pour être réduit à ce qui allait devenir l'*Inflation Reduction Act*. Par exemple, la disparition progressive des aides attribuées pour faire face à la

pandémie, qui virent la pauvreté infantile réduite de moitié – véritable succès face à la violence de l'inégalité de cette société! Ainsi, dans l'État de Manchin lui-même, et selon les estimations officielles des services du recensement, le taux de pauvreté infantile en Virginie occidentale, le plus élevé du pays, est passé de 20,7 à 25 % entre 2021 et 2022. Plus significativement encore, les dividendes mesurables de la reprise sont très majoritairement canalisés vers les secteurs de la population à hauts revenus qui en ont le moins besoin. Les personnes aux revenus moyens inférieurs et plus faibles encore, ne constatent quasiment aucune différence dans leur vie quotidienne.

L'inflation est à des niveaux bien inférieurs à son pic momentané de 8%, mais les prix des produits de première nécessité restent bien plus élevés qu'auparavant, tandis que de leur côté, les hausses de taux d'intérêt de



Le président Joe Biden et sa vice-présidente, Kamala Harris, en 2022. © The White House

la Réserve fédérale, présentées comme nécessaires pour « réduire l'inflation », ont exacerbé la crise du logement qui frappe en priorité les jeunes (ainsi qu'un grand nombre de seniors aux revenus limités).

Pris dans leur globalité, ces statistiques macroéconomiques paraissent relativement bonnes à ce stade, mais pour des dizaines de millions de gens, la réalité économique quotidienne est différente. Les perspectives électorales de toute équipe au pouvoir en seraient rendues incertaines; ce qui est vrai pour Biden en 2024 l'était pour Trump en 2020.

IRONIE SANS FIN: QUESTION DÉMOGRAPHIQUE

S'il devait y avoir un facteur jouant en faveur d'une marginalisation définitive du parti républicain (et tandis qu'il s'enfonce à grande vitesse dans une démesure d'extrême droite), celui-ci a à voir avec le fait que sur le plan démographique les États-Unis ne seront bientôt plus un pays « blanc », et que chaque nouvelle génération est plus diverse encore que la précédente.

Ce sont précisément les jeunes africain-es-américain-es et les autres communautés immigrées non-blanches, les LGBT et les populations non-binaires, qui sont les principales cibles des idéologies suprémacistes blanches, chrétiennes nationalistes et de la droite religieuse, qui dominent entièrement le parti républicain, ainsi que le milieu fanatisé autour de Trump mais sans se limiter à lui.

Cependant, ce sont précisément ces secteurs plus jeunes, moins blancs et moins avantagés, parmi lesquels la majorité écrasante, dont sont censés bénéficier les démocrates, est en train de se réduire. Les sondages montrent que près d'un quart des africain-es-américain-es préfèrent Trump à Biden, signe remarquable de perte de confiance (quand bien même le phénomène resterait éphémère).

Que s'est-il donc passé ? Nous pensons principalement que les démocrates ont promis trop pour n'accomplir que trop peu de changements concrets, que ce soit sur le terrain de la justice raciale, de la réponse au problème de la dette étudiante, de la réforme de l'immigration, de la lutte contre le changement climatique, entre autres. Par ailleurs, le sentiment de soulagement lié à la fin du cauchemar de la (première) présidence Trump ne pouvait durer indéfiniment.

Dans une certaine mesure, l'âge comme

l'apparence figée de Biden sont dissuasifs. Cela dit, sur les questions essentielles face auxquelles les démocrates voient leurs chances s'assombrir pour 2024, le problème de sénilité n'est pas tant celui de Biden que celui des politiques américaines elles-mêmes.

Le problème est particulièrement visible au regard de la guerre génocidaire en cours à Gaza. Le secteur de la jeunesse, crucial pour la base électorale démocrate, est de plus en plus solidaire de la Palestine, incapable de se reconnaître dans le soutien aveugle traditionnel du parti à Israël, et refuse désormais de se laisser duper par les gémissements sur une « solution à deux États » morte depuis des lustres. La reprise de l'offensive générale israélienne le 1^{er} décembre dernier, en plus de la multiplication des violences meurtrières commises par les militaires et les colons, ne font qu'aggraver le dégoût profond et absolument nécessaire à l'égard de la complicité de Washington dans ce massacre.

Quant aux arabes américain-es et aux communautés palestiniennes, la fureur qu'inspire « Genocide Joe » Biden est difficile à décrire lorsque l'on n'en a pas été témoin soi-même. Les dirigeants de communautés telles que Dearborn dans le Michigan, qui avaient joué un rôle clé dans la victoire démocrate en 2020, déclarent sans ambages que « nous ne voterons plus jamais pour Biden même si l'autre candidat est pire ». Il est impossible de prédire dès à présent le choix électoral – vote ou abstention – que ce sentiment induira en novembre prochain (gardant à l'esprit que « les réalités politiques sont toujours locales »), mais les démocrates font preuve d'aveuglement volontaire s'ils en sous-estiment l'importance.

Un autre facteur qui exigera de rester vigilant concerne les flots d'argent bipartisan déversés par l'AIPAC (American Israel Public Affairs Committee) et en provenance de diverses sources à droite, pour que des représentantes progressistes propalestiniennes au Congrès telles que Rashida Tlaib (Michigan), Cori Bush (Missouri) et

Ilhan Omar (Minnesota) perdent dans leur primaire. AIPAC s'est engagé à mettre 20 millions de dollars à disposition de tout candidat qui se confrontera à Tlaib. Toute complicité démocrate dans cette entreprise aurait des conséquences électorales fatales.

CRISE DE L'IMMIGRATION

À l'évidence, la crise de l'immigration et de l'asile représente un autre souci récurrent du gouvernement Biden. Voilà un exemple éclatant de la manière dont l'impérialisme crée un problème qu'il est dans l'incapacité de résoudre. Les grands centres urbains des États-Unis et du nord du Mexique, les plus petites villes et les réseaux de solidarité ne parviennent pas à faire face au nombre des réfugié-es et des demandeurs/ses d'asile désespéré-es cherchant à passer la frontière sud et qu'il faut héberger et nourrir.

La crise des réfugié-es est intégralement le produit bipartisan de décennies de politiques destructrices dont nous avons parlé dans ces pages : des décennies de « libre échange » qui ont anéanti une grande partie des exploitations agricoles familiales du Mexique, de guerres contre-révolutionnaires génocidaires en Amérique centrale, de sanctions économiques qui ont largement contribué à l'effondrement du Venezuela et de Cuba, d'interventions catastrophiques à répétition à Haïti, et ainsi de suite.

Mais pire encore que tout le reste, il y a la folie des cinquante années de guerre américaine « contre la drogue », une parfaite réussite si l'idée était de remettre le commerce de la drogue entre les mains de cartels criminels violents tout en détruisant des vies et des villes à travers l'Amérique du nord. En plus de tout ceci, l'aggravation des effets du changement climatique réduit à néant des moyens de subsistance tels que, par exemple, les plantations de café au Honduras. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que les calamités liées aux trajectoires de ces migrations désespérées sont d'ordre planétaire, comme le montrent les souffrances endurées en Méditerranée ainsi que la cruauté de l'Italie, de la Grande-Bretagne et d'autres gouvernements européens.

Cette crise, au niveau de la politique intérieure, érode la confiance dans la capacité du gouvernement Biden à maîtriser la situation, même si celle-ci n'est pas de sa responsabilité et même

si la solution de rechange consiste dans le sadisme assumé des républicains.

Récemment adoptée au Texas, une loi permet à la police locale d'arrêter des « illégaux » présumés, avec ou sans aucun motif, et permet aux cours locales de procéder à des détentions et des expulsions. En usurpant ce qui relève clairement de la juridiction fédérale en matière d'immigration, cette loi est si manifestement anticonstitutionnelle dans son application, et si ouvertement fasciste dans ses implications, que seule la composante majoritaire de la Cour Suprémaciste Blanche de États-Unis¹ serait susceptible de la valider (l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a entamé des procédures en justice avant que la loi ne prenne effet ce mois-ci).

Reste un domaine dans lequel la droite et le parti républicain paraissent déterminés à s'autodétruire. On pense en l'occurrence à leurs efforts pour mener à son terme l'interdiction et la criminalisation de l'avortement aux États-Unis. D'un État à l'autre, là où le droit à l'avortement est laissé à la décision des électeurs et des électrices, ce droit l'emporte, et nettement. Les implications effroyables d'une victoire républicaine à la Maison Blanche et au Congrès maintiendront non seulement les femmes mais aussi une grande partie de l'ensemble de l'électorat du côté des démocrates. La détermination républicaine à s'infliger des défaites dans sa croisade anti-avortement tient à la place centrale de cette question dans la « guerre culturelle » lancée contre la diffusion des thématiques du genre, de la race, du social, dans les bibliothèques, les écoles, les universités, et dans l'ensemble de la société.

Ce spectre pourrait – tout juste – permettre aux démocrates de se maintenir au pouvoir après un choix électoral en 2024 que quasiment personne ne souhaite réellement avoir à faire, la secte autour de Trump mise à part. Voilà une branche bien fragile à laquelle s'agripper, et dans tous les cas, rien sur quoi une gauche progressiste pourrait compter. La lutte pour une autre orientation doit regarder dans d'autres directions, en commençant par le retour de la combativité dans le monde du travail, en solidarité avec la Palestine, avec les migrants, et pour la justice reproductive! □

Publié dans *Against The Current* n°228, janvier-février 2024, traduction T.M. Labica.

1) En réécrivant de manière polémique l'intitulé « Cour Suprême des États-Unis » en « Cour Suprémaciste Blanche des États-Unis », le texte fait allusion au problème de la politisation extrême-droitière de la cour sous Trump. Ndt.

Y-a-t-il un danger fasciste en Italie ?

PAR FRANCO TURIGLIATTO

Que se passe-t-il en Italie ? C'est la question que beaucoup se posent après les images choquantes tournées à Rome, au rassemblement de la rue Acca Larenzia, le 7 janvier 2024, avec des centaines de bras de militants de Casa Pound tendus pour le salut romain et le cri collectif fasciste « Presente » !

Cette commémoration¹, récurrente chaque année mais jusqu'à présent circonscrite, prend aujourd'hui une signification particulièrement négative car elle se produit dans le cadre de nombreux événements similaires et convergents et dans un contexte politique et institutionnel très différent qui est celui du gouvernement Meloni et des droites extrêmes de *Fratelli d'Italia* et de la Ligue de Salvini.

LE RISQUE D'UN NOUVEAU FASCISME

Y a-t-il donc un danger fasciste en Italie ? Si l'on s'en tient aux années 1930, bien sûr que non ; mais si on comprend que le fascisme peut aussi se manifester sous de nouvelles formes, telles que des involutions autoritaires profondes, la question est pertinente. Le danger de dérives autoritaires est réel et, jusqu'à présent, les forces sociales et politiques de la gauche modérée ont sous-estimé le gouvernement Meloni, qu'elles interprètent comme un exécutif de droite « normal ». L'erreur est de ne pas considérer le saut qualitatif représenté par les héritiers du Mouvement social italien (MSI), lui-même héritier du fascisme, qui sont venus diriger le pays, et par Ignazio La Russa qui, tout en exhibant un buste de Mussolini dans son bureau, occupe le deuxième poste de l'État, celui de Président du Sénat.

¹ La rue romaine où un siège historique du MSI a été le théâtre en 1978 d'une manifestation du MSI après l'assassinat de deux militants par des « terroristes rouges » et d'un troisième néo-fasciste par un carabinier. Lors du passage du MSI à AN - Alliance Nationale - ce siège est resté occupé par l'aile la plus extrémiste de la galaxie fasciste.

Les dangers sont grands parce qu'ils s'inscrivent dans des processus anti-démocratiques et réactionnaires qui traversent plusieurs pays européens, produits par les contradictions du système capitaliste et des décennies de politiques libérales antipopulaires. Le jour de son entrée en fonction, Meloni a très bien expliqué que son gouvernement serait le gouvernement de « Dieu, de la Patrie, de la Famille et de l'Entreprise » et que cette dernière bénéficierait d'une liberté d'action maximale.

LE COCKTAIL EMPOISONNÉ DU NÉOLIBÉRALISME ET DE L'EXTRÊME DROITE

C'est pourquoi elle n'a rencontré aucune difficulté à poursuivre le travail

du précédent gouvernement Draghi dans la gestion des politiques néolibérales de Bruxelles ; aujourd'hui, l'acceptation du nouveau pacte de stabilité européen marque le retour complet aux politiques d'austérité, l'alignement total aux choix des États-Unis et la participation à la course aux armements. Aux côtés des autres puissances occidentales, le gouvernement de Meloni soutient totalement le gouvernement israélien et le massacre des Palestiniennes à Gaza. Il a en outre produit une série de mesures économiques au profit du grand capital tout en défendant bec et ongles l'évasion fiscale et les privilèges de la petite et moyenne bourgeoisie, qui constitue son principal bassin électoral.



Giorgia Meloni et Emmanuel Macron le 23 octobre 2022, au lendemain de son investiture à la présidence du Conseil. © governo.it, CC BY 3.0.

En même temps, il a mené une politique de persécution et de criminalisation des secteurs les plus faibles de la société (les pauvres, les migrant-es, les chômeurs-ses), encourageant les divisions et l'opposition parmi les travailleurs-ses, bien conscient que le plus grand danger pourrait venir non pas de la faible opposition institutionnelle du PD (Parti démocratique) et du M5S (Mouvement 5 étoiles), incapable d'être en prise avec les forces sociales, mais du mouvement ouvrier. Pour ce faire, Meloni a dû réhabiliter toute sorte de pensées réactionnaires, ce qui a ouvert un nouvel espace d'action pour les forces les plus extrêmes et les plus violentes de la droite, de plus en plus couvertes et protégées par le nouveau personnel politique arrivé au gouvernement.

LA DESTRUCTION DES ACQUIS DE LA RÉSISTANCE

Ce gouvernement a une mission précise : détruire ce qui a été une véritable « religion civile » en Italie, c'est-à-dire cette conscience démocratique, antifasciste et progressiste qui a imprégné l'histoire du pays après la victoire de la Résistance contre le fascisme, nourrie alors par les luttes ouvrières constituant une forteresse pour la démocratie. Très affaiblie sous la pression des défaites subies par le mouvement ouvrier, cette « religion civile » est encore présente dans de larges couches de la société. Pour les héritiers du MSI, une bande hétéroclite de dirigeants improbables mais menaçants, cette idéologie démocratique doit être détruite et remplacée par la revalorisation de toutes les idéologies réactionnaires, les mythes patriotiques, la fausse sacralité de la famille et

2) Le 23 janvier 2024 a été un jour peu glorieux pour la République et sa Constitution : la majorité d'extrême droite du Sénat a approuvé en première lecture l'infâme projet de loi sur l'autonomie différenciée, une attaque directe contre la Charte constitutionnelle de 1948, qui avait déjà été lourdement manipulée au cours des dernières décennies. Les sénateurs du PD et du M5S ont chanté l'hymne national et lancé des attaques virulentes contre la droite, mais il aurait également fallu adresser quelques flèches aux astucieux sénateurs de centre-gauche qui, en 2001, ont modifié le titre V de la Constitution, ouvrant ainsi la brèche utilisée aujourd'hui par les troupes fascistes-liquistes pour l'assaut final contre la Constitution démocratique de la Résistance.

la réécriture de l'histoire. C'est une action qui est menée pas à pas, mais avec une extrême détermination, qui s'exprime dans la propagande, dans les médias, mais aussi avec un travail dans les écoles par l'intermédiaire du ministre Valditara, qui entend faire table rase du passé à la recherche d'une revanche totale. L'objectif final, concrétisé dans les projets de bouleversement institutionnel, est le renversement total de la Constitution issue de la Résistance. Le vieux partisan et intellectuel Gastone Cottino, dans son dernier témoignage, évoque : « *la mise en place, de manière plus ou moins autoritaire, de ce que Gramsci appelait un régime réactionnaire de masse. Or, cette référence est la même que celle de la droite de gouvernement aujourd'hui. On le voit dans les personnages, dans ce qu'ils disent, dans leur volonté de changer radicalement la Constitution, dans le climat qui s'instaure. Un climat dans lequel on n'est pas obligé de se taire, mais on se tait parce qu'on n'a plus de connaissances, on ne comprend plus les choses, on ne les saisit plus, on n'a plus le sens de l'histoire. Et en même temps, on est endoctriné* ».

UNE DOUBLE STRATÉGIE : INSTITUTIONNALISATION ET LIEN AVEC LES GROUPOUSCULES FASCISTES

Giorgia Meloni et le personnel qu'elle a amené avec elle au gouvernement ne viennent pas de nulle part ; ce sont tous des gens qui ont été formés au MSI et à son idéologie fasciste ; leur façon d'apparaître comme des dirigeants tranquilles de droite n'est pas nouvelle. Les anciens dirigeants du MSI se montraient également comme des « fascistes en costume-cravate » ; d'une part, ils recherchaient la respectabilité institutionnelle, d'autre part, ils entretenaient des relations étroites avec les voyous fascistes. Leur histoire se confond avec celle des terribles événements de l'époque de la stratégie de la tension et des massacres fascistes des années 1970 visant à bloquer la force du mouvement ouvrier.

Les relations entre les héritiers du MSI et les bandes qui s'affichent ouvertement comme étant fascistes n'ont jamais complètement cessé. Ces dernières se sentent désormais sûres de pouvoir agir, d'être protégées et de pouvoir sortir ouvertement des égouts dans lesquels elles avaient été poussées

pendant des décennies par le mouvement ouvrier et son élan démocratique. C'est pourquoi la lugubre commémoration de la rue Acca Larenzia est un terrible avertissement pour l'avenir sur la façon dont ces forces pourraient être utilisées contre les luttes ouvrières et sociales, déjà affaiblies par les lois répressives du gouvernement.

LA PASSIVITÉ DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Dans ce contexte, les appels des forces d'opposition et des journaux de la bourgeoisie libérale invitant Meloni et d'autres ministres à faire des déclarations antifascistes apparaissent complètement ridicules. Ceux-ci n'ont aucune possibilité de constituer un frein au dessein autoritaire de FdI (Frères d'Italie) et de la Ligue, engagés dans une violente compétition au sein de la coalition pour savoir qui fera le plus de bruit pour gagner ou défendre l'électorat réactionnaire et/ou de droite. Il est tout aussi ridicule de proposer comme alternative à Meloni un personnage comme Draghi et les politiques néolibérales européennes, alors que ce sont précisément ces dernières qui ont ouvert la voie à la droite. Enfin, ce qui surprend est l'attitude passive et désorientée de l'intelligentsia qui avait pourtant joué un rôle important dans le passé en termes de défense de la démocratie et de solidarité avec le mouvement ouvrier.

L'objectif ultime est le renversement total de la Constitution. La peste – l'autonomie différenciée de la Ligue, qui conduira à une différenciation totale des salaires et des conditions de travail dans les différentes régions, comme ce sera le cas pour la santé publique et les écoles – et le choléra – le présidentielisme autoritaire de Frères d'Italie – sont liés et constituent un saut qualitatif dans la dégénérescence de la démocratie bourgeoise elle-même qui se poursuit en Europe depuis quelques années.²

CONTRE LE « DIVISER POUR RÉGNER » DES FORCES FASCISTES, L'UNITÉ ET LA LUTTE DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Contre ce gouvernement, contre les forces politiques fascistes qui le composent et qui gèrent les intérêts des patrons et empoisonnent la société, le seul antidote efficace est le travail pour une mobilisation sociale de masse défendant les salaires, les retraites, les

emplois et les droits sociaux et politiques, pour unir cette classe sociale que les capitalistes et les dirigeants veulent diviser et fragmenter.

C'est la tâche de toutes les forces politiques et sociales de gauche, en particulier des grandes organisations syndicales, à commencer par la CGIL, la plus grande organisation de masse du pays avec plus de cinq millions de membres.

Cela n'a toutefois pas été le chemin suivi par leurs directions qui ont mené pendant des mois une politique d'attente passive de l'action du gouvernement, alors que dès le premier jour ils auraient dû tirer la sonnette d'alarme pour avertir les travailleurs-ses du danger qui les guettait.

Ces derniers jours, les « cris » contre la loi sur l'autonomie différenciée se sont multipliés, avec Landini (secrétaire de la CGIL) en tête : « *Plus de fossés et d'inégalités, moins de droits pour les travailleurs et les retraités.... nous nous y opposerons avec tous les instruments que la démocratie met à notre disposition, pour empêcher le gouvernement de diviser le pays et de compromettre son avenir* ». Le secrétaire de la CGIL, dans une interview au quotidien *La Repubblica*, énumère tous les méfaits du gouvernement, sur les cages salariales, les contrats de travail, l'inflation, l'emploi et la pauvreté, les politiques industrielles et les privatisations, invitant péremptoirement le gouvernement à « arrêter »... mais renonçant une fois de plus à proposer un plan de lutte réel et cohérent.

Ces incertitudes se sont manifestées à l'Assemblée nationale de la CGIL, qui a surtout discuté des choix possibles de référendum pour l'abrogation d'une série de lois antisociales et libérales, y compris celles sur le travail précaire, mais en reportant à une autre réunion le choix d'une voie pour la mobilisation des travailleurs. Cela serait d'autant plus nécessaire que ce n'est que dans un climat d'effervescence sociale et de lutte qu'il sera possible de gagner un éventuel référendum pour abroger la loi sur l'autonomie différenciée, évitant ainsi un désastre social sans précédent depuis l'après-guerre.

Les problèmes salariaux de millions de travailleurs-ses, aux prises avec une inflation qui a frôlé les 20 % au cours des deux dernières années, sont énormes. Dans le même temps, les problèmes d'emploi engendrés par les

Giorgia Meloni lors de l'événement VIVA21, organisé par le parti espagnol Vox. © Di Vox España, CCo.



restructurations et les délocalisations d'entreprises, très perturbants, ne provoquent pas d'intervention publique de la part du gouvernement pour les résoudre. Au contraire, il relance les privatisations, à commencer par la poste, pour faire du cash. Les grandes crises industrielles culminent dans le groupe sidérurgique (Mittal) et dans le secteur automobile, c'est-à-dire Stellantis et les grandes industries connexes impliquées, affectant des centaines d'autres usines. Quelque 300 000 travailleurs-ses et leurs familles sont concerné-es.

La lutte combative et militante d'une usine de Florence, GKN, menée par un collectif d'usine très déterminé contre la délocalisation et pour ouvrir une nouvelle phase d'intervention publique en planifiant des reconversions productives visant la transition verte, aurait pu être l'occasion pour les directions syndicales de relier toutes les entreprises impliquées dans les restructurations, en dépassant la gestion perdante de la crise au cas par cas avec l'objectif explicite de relancer l'action publique liée à la participation et au contrôle des travailleurs. Ce n'est pas le choix qui a été fait.

L'IMPORTANCE DE BÂTIR UN PROJET ALTERNATIF AU FASCISME

Sur le plan politique, la construction d'un mouvement antifasciste n'a été jusqu'à présent que la prérogative des forces de la gauche radicale, des

courants syndicaux les plus combattifs et des secteurs intellectuels minoritaires. Il y a beaucoup à faire pour construire une mobilisation sociale et démocratique de masse afin de lutter contre les dangers qui menacent l'avenir des classes subalternes.

Reprenant encore les mots du vieux partisan disparu : « *nous devons aussi regarder le présent. Un véritable antifascisme doit étendre son engagement à la réalisation d'une société opposée à celle que le nouveau fascisme – dans la continuité avec l'ancien – nous propose : une société qui promeut la participation et non le culte du chef, qui place au centre les intérêts communs et non ceux privés, qui concentre ses efforts sur la santé et l'éducation, qui recherche l'égalité et des conditions de vie acceptables pour tous et toutes "sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion, d'opinion politique, de condition personnelle et sociale" (comme l'exige l'article 3 de la Constitution). Une société ouverte et solidaire, capable d'accueillir et de rejeter les politiques contre les migrants, qui sont la frontière raciale du nouveau millénaire* ».

En d'autres termes, la seule façon de contrer les involutions démocratiques, les désastres sociaux et la fragmentation de la classe ouvrière avec une efficacité réelle et une participation de masse est la capacité de combiner la bataille démocratique avec la bataille sociale, les salaires et l'emploi, au sein d'un projet alternatif anticapitaliste. □

Si la République n'a pas aujourd'hui en France le caractère subversif qu'elle peut avoir dans les îles britanniques ou dans l'État espagnol, elle n'a pas pour autant perdu l'écho progressiste que lui a donné sa naissance révolutionnaire. Cette mémoire progressiste de la République peut constituer un point d'appui, mais elle peut aussi s'avérer dangereuse, comme en témoigne l'histoire du mouvement ouvrier français, qui dès la fin du 19^e siècle a soutenu le colonialisme et l'impérialisme français en pensant défendre les « valeurs républicaines ».

Pour trouver leur boussole, les marxistes doivent se souvenir que la République n'est en dernière analyse qu'une abstraction à laquelle la lutte des classes donne son contenu concret. Elle ne produit donc pas de valeurs universelles, mais constitue une forme idéologique dont le contenu est donné par l'état des rapports de force. La République peut donc être sociale ou conservatrice, libérale ou autoritaire, démocratique ou oligarchique, et prendre tour à tour chacun de ces visages. Elle constitue ainsi un cadre vide auquel seule l'analyse concrète des relations sociales peut donner sa réalité concrète.

Comment est née la République française ?

PAR SERGE ABERDAM

« Les révolutions ne sont pas des jeux d'enfants ; pour épargner quelques larmes à l'aristocratie, nous ferons couler des torrents de sang aux patriotes ; car si jamais les loups et les tigres qui sont enfermés et qui ne peuvent plus nuire au peuple recouvrent la liberté, il faudra faire la guerre contre eux pour les détruire ; le sol de la République sera ensanglanté de toutes parts et la révolution, prête à s'achever, rétrogradera d'un siècle. »

Lettre d'une société populaire de Saône-et-Loire aux Jacobins de Paris, août 1794

Les décisions d'abolir la monarchie puis de passer à un régime républicain, prises en septembre 1792, ont été suivies par le procès du roi et son exécution en janvier 1793, et enfin par l'adoption d'une Constitution républicaine en août 1793. Ces décisions successives ont contribué à un tournant majeur de l'histoire du pays. Pourtant, avant 1789, opposer l'idée de république à celle de monarchie n'était pas au cœur de la vie politique française, loin de là. Ces notions venues de l'Antiquité n'étaient présentes que dans des milieux savants.

Les intenses luttes sociales de la fin des années 1700 portaient plutôt sur les prix des céréales, sur les prélèvements seigneuriaux et ecclésiastiques, sur les usages communaux mais aussi sur l'inégalité des conditions entre les « sujets » du roi. C'est pour régler leurs comptes sur tous ces plans que les Français de

1789 ont dû sortir du régime monarchique : l'adoption de la République a directement découlé de la radicalisation de leurs revendications. Ce véritable saut dans l'avenir a lui-même donné plusieurs sens nouveaux au terme de « république », qui garde cependant sa cohérence dans une expression aussi courante que fondamentale : « on est en république, non ? »

LA FIN DE LA MONARCHIE ABSOLUE DE DROIT DIVIN

Le régime en place jusqu'en 1789 était une *monarchie absolue de droit divin*, un bricolage politico-religieux qui remontait aux années 1600, sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIV. Ce régime *absolutiste*, hyper autoritaire, était ensuite devenu largement dominant en Europe même si, depuis les révolutions des Pays-Bas et d'Angleterre, il coexistait avec quelques très

rare régimes *parlementaires* : au fond, Charles I^{er} d'Angleterre a été décapité dès 1649, plus d'un siècle avant la Révolution française. Mais, avant 1789, être gouverné autrement que par un roi absolu était encore une bizarrerie, qui supposait de très petits États, comme la république de Genève, ou bien des colonies révoltées, comme les treize états unis de l'Amérique du Nord (1770-1790). Même dans ce dernier cas, beaucoup des contemporains ont craint (ou espéré) que ces États-Unis forment finalement un nouveau royaume, sous l'autorité d'un personnage d'autorité comme George Washington.

En France, la liquidation de la monarchie absolue est amorcée par le régime monarchique lui-même, qui tente une première procédure électorale pour se sauver d'une faillite financière. Louis XVI et son ministre Necker cherchent une façon de forcer

les Ordres privilégiés (le haut-clergé et la noblesse) à enfin payer l'impôt, ce qui permettrait de réviser tout le système fiscal. Pour cela, ils décident de s'appuyer sur la grande masse de la population (le tiers-état). La monarchie convoque donc des états généraux, élus par ordres, et propose la rédaction de cahiers de doléances, qui seront adoptés dans les réunions électives. Cette procédure très large suscite d'immenses espérances. En cherchant à réunir un consensus, la monarchie a permis l'enthousiasme pour ses réformes. S'appuyant sur la toute nouvelle liberté de la presse, les états généraux se transforment en *Assemblée nationale constituante*, qui affirme son pouvoir en face de celui du monarque. Lorsque la cour tente de reprendre le contrôle du processus, la population se mobilise, croyant défendre le projet royal. Elle cherche à s'armer et prend les Bastilles, à Paris comme en province.

Le pouvoir se dédouble donc avec l'apparition d'autorités locales élues et de milices territoriales qui deviendront les *gardes nationales*. Ces dernières élisent leurs cadres et forment un genre d'armée citoyenne, ce qui va mettre en crise à son tour la vieille armée royale, formée de mercenaires sans aucun droit. En quelques semaines, une vie politique intense se met en place. En participant à une succession de réunions électives et d'émeutes, la masse des Français-es s'éduque politiquement et, en trois années, on assiste à un retournement de son état d'esprit. On glisse d'un soutien presque universel donné au roi réformateur de 1789 vers une critique de moins en moins respectueuse de la politique réelle menée par la monarchie.

LE ROI ET LA PERSISTANCE DES ASPIRATIONS À L'ABSOLUTISME

Malgré l'abolition des privilèges symboliques et la mise en place théorique d'un régime constitutionnel, le vieil État absolutiste subsiste et continue donc de protéger les privilèges matériels des Ordres privilégiés, comme avant 1789. Chaque été, des manifestants de plus en plus décidés refusent le paiement maintenu des droits féodaux et des dîmes. Le noyau dur de la monarchie absolutiste s'est reconstitué autour du couple royal. Plusieurs complots témoignent de leur projet de rejoindre les armées royales et les officiers nobles rassemblés sur les

frontières, pour rentrer en force à Paris et rétablir l'absolutisme. En juin 1791, la famille royale s'enfuit finalement pour de bon, dans une tentative de reprendre le pouvoir. C'est le réseau des autorités locales élues et des gardes nationales qui met en échec ce complot. La voiture royale est bloquée à Varenne. Les souverains sont ramenés à Paris par la force publique et des centaines de milliers d'habitants viennent, en silence, regarder passer le convoi.

Au fond, la tentative royale est une réédition d'une méthode maintes fois employée par le passé pour écraser les oppositions et consolider la monarchie. Mais, cette fois, elle est perçue comme un geste criminel. C'est à ce moment que s'organise une première campagne de pétitions républicaines qui réclame la déchéance du roi et prend un caractère de masse essentiellement à Paris. Mais l'Assemblée en place depuis 1789 est terrorisée par toute montée des mouvements sociaux. Elle reste déterminée à maintenir sa « monarchie constitutionnelle ». Si le principal « club » politique, celui des jacobins, scissionne sur cette question, la majorité parlementaire tient bon, appuyée par la municipalité parisienne. Le commandant de la Garde nationale, Lafayette, fait tirer sur la foule des pétitionnaires rassemblés le 17 juillet sur le Champ de Mars. Cette fusillade meurtrière décapite la protestation républicaine dont les animateurs, comme Marat, doivent plonger dans la clandestinité.

Une nouvelle assemblée élue, la Législative, se réunit en octobre 1791 pour prendre la suite de la Constituante. Elle veut consolider le régime et, pour cela, se rallie presque unanimement au projet de déclencher une guerre contre les royautés européennes. Mais ce projet est contradictoire : pour la majorité de l'Assemblée, il s'agit de remporter une victoire militaire qui permettrait de stabiliser la monarchie constitutionnelle ; mais la Cour, de son côté, sait parfaitement que l'armée est en pleine décomposition, hors d'état de gagner quelque guerre que ce soit. Le but des monarchistes est bien de perdre cette guerre, pour rétablir l'absolutisme avec l'aide des armées européennes. Le roi et la reine jouent chacun leur rôle dans cette politique contradictoire, en corrompant une série de dirigeants (Mirabeau) et entretenant une correspondance secrète avec les cours européennes. La

prolifération de discours chauvins fait le reste et permet de mobiliser l'opinion « patriote » tout en camouflant la réalité des projets.

Robespierre est presque le seul à plaider contre le déclenchement de la guerre, en expliquant qu'elle ne peut déboucher que sur une dictature militaire. Alors que comme chaque été les mouvements paysans de 1792 continuent de s'attaquer aux châteaux, l'armée de l'Ancien Régime connaît une accumulation de désastres. Les frontières du nord et de l'est sont enfoncées, et les généraux impériaux menacent officiellement Paris de destruction si on touche à la personne du roi.

LA SECONDE RÉVOLUTION

Les sections parisiennes, la municipalité, les clubs patriotes et globalement la sans-culotterie parisienne se cabrent. Les républicains refont surface, dénoncent la trahison royale et proposent un projet politique immédiat : seule une insurrection populaire bien organisée peut transformer la peur de la population en colère active. À Paris, le 10 août 1792, les sections insurgées débordent les défenseurs du palais des Tuileries et balayent la monarchie. Le roi, « suspendu », se retrouve en prison. C'est la *seconde révolution*. De nouvelles élections sont immédiatement organisées pour former une nouvelle assemblée, la Convention, qui recevra les pleins pouvoirs pour régler le sort du roi et rédiger une nouvelle Constitution. Les assemblées de citoyens qui, à partir du 26 août, élisent la Convention puis les administrations locales, s'expriment très librement, adoptent de multiples revendications et pratiquent des formes inédites de démocratie directe. Une nouvelle fois, comme en 1789, l'articulation entre insurrections et élections a fonctionné.

De fait, les membres de la nouvelle Convention ont un niveau d'expérience politique très supérieur à tout ce qui avait précédé, mais la complexité des conflits qui traversent le pays est elle aussi inédite. Depuis 1789, une politisation nouvelle s'est construite dans les villes et les régions, avec une accumulation de conflits sociaux mais aussi religieux. Le clergé a connu un *schisme* aboutissant à la coexistence de deux églises distinctes. L'une est



basée sur l'élection des évêques et des curés, voire favorable au mariage des prêtres, l'autre est ultra traditionaliste et fidèle au pape. Cette crise religieuse divise toute la société mais libère aussi un espace pour celles et ceux qui ne se reconnaissent dans aucun culte.

De leur côté, celles et ceux qui vivent de leur travail, la sans-culotterie urbaine mais aussi les ouvriers agricoles, réclament la création de *greniers d'abondance*, le retour d'un approvisionnement régulier à bas prix, des secours aux faibles et aux vieux, des écoles élémentaires... Confrontée à des conflits qui lui échappent, la Convention commence à se diviser politiquement sur la façon de mener la guerre, sur le sort du roi puis sur l'organisation politique du futur régime républicain et sur le régime social qu'il implique...

LA MORT DU ROI

Réunie depuis le 20 septembre 1792, la Convention assume le fait qu'elle ne gouverne déjà plus une monarchie mais une république. Au même moment, les troupes rassemblées à la hâte réussissent pour la première fois à « tenir » sous la canonnade, à ne pas s'enfuir. C'est à peine une victoire symbolique qui a lieu à Valmy, également le 20 septembre, mais qui est suivie le 6 novembre par une réelle victoire militaire à Jemmapes, aux portes de la Belgique. Il a donc été possible de battre les forces des austro-prussiens : une armée nouvelle est en formation, qui réunit les restes des unités de l'armée royale et les « volontaires » issus des gardes nationales. C'est le début d'une politique de reconstruction étatique que la Convention va étendre à toutes sortes de domaines : à peine réunie, le 25 septembre 1792, elle décide ainsi de la création d'un état-civil laïc, avec mariage civil et droit au divorce, puis adopte l'égalité successorale entre les enfants d'une même famille. Des mesures législatives de ce genre se multiplient et auront des échos dans toute l'Europe.

La Convention ne sait pas pour autant maîtriser la colère des sans-culottes parisiens qui, avant de partir aux armées, décident d'exterminer les

ennemis de l'intérieur qui remplissent les prisons. Ces sanglants *massacres de septembre* confrontent pour la première fois l'Assemblée à la volonté punitive des masses. Elle va leur opposer une démonstration pédagogique fondée sur le droit : il s'agit de commencer par faire le procès du roi. En pleine guerre, cette procédure va durer plusieurs mois et ses débats, sanctionnés par des votes successifs, permettent à l'Assemblée de faire connaître la trahison du monarque. L'écho du procès est immense. Venue voir sur place, la théoricienne féministe britannique Mary Wollstonecraft est impressionnée, le 26 décembre 1792, par l'attitude des foules que rassemble le passage du convoi qui mène Capet devant ses juges : « Pour la première fois depuis que je suis arrivée en France, j'ai pu m'incliner devant la majesté du peuple »¹.

Dans ses votes sur le procès du roi, la Convention, confrontée aux menaces de représailles des monarques européens, refuse pourtant toute procédure de sanction populaire du verdict. Elle s'assume comme directement responsable de la décision finale. Le 21 janvier 1793, le roi est exécuté. Les nombreux partisans d'une décision moins radicale, comme le sursis, ont été battus. Dans ce processus, deux courants se sont séparés. La majorité parlementaire initiale, dite *girondine*, qui espérait trouver, en épargnant le roi, un compromis avec les monarques d'Autriche-Hongrie et de Prusse, s'est décomposée et la Grande-Bretagne entre pour longtemps dans la guerre européenne. En face de la Gironde, une minorité dite *montagnarde* a compris que la guerre est désormais inexpiable et qu'elle ne pourra être gagnée qu'avec le soutien des masses. Il faut au moins donner satisfaction aux paysans sur les droits seigneuriaux et assurer le ravitaillement des villes à des prix acceptables, exactement comme il faut ravitailler les armées.

LA TROISIÈME RÉVOLUTION

La division entre Gironde et Montagne n'existe encore vraiment qu'à l'Assemblée. De l'hiver au printemps 1793, les débats se succèdent sur la future Constitution républicaine mais les mesures prises par ailleurs pour faire face aux circonstances sont partielles ou confuses. Ainsi la *levée de 300 000 hommes pour renforcer l'armée* repose sur une procédure inégalitaire qui déclenche des protestations, puis une véritable

insurrection dans l'ouest. L'activité parlementaire se bloque progressivement pendant que des débuts de guerre civile accompagnent désormais la guerre étrangère. La hausse des prix rend difficile le ravitaillement des villes et des armées, occasionnant de multiples émeutes. Des villes aussi importantes que Lyon et Marseille connaissent des crises politiques graves. Sur le plan militaire, le général Dumouriez qui commande les forces françaises en Belgique, est battu en mars 1793. Il tente alors un coup d'État militaire contre la Convention mais se heurte à ses propres troupes. Le 1^{er} avril, Dumouriez passe à l'ennemi avec tout son état-major. L'armée, désorganisée, reflue en désordre, en fusillant certains de ses généraux. La situation paraît désespérée.

Pour sauver la seconde révolution, il faut trancher entre Gironde et Montagne : une nouvelle insurrection des sections de Paris devient inévitable. Une première tentative échoue le 31 mai 1793 mais une seconde réussit finalement le 2 juin. Les dirigeants girondins sont exclus de l'Assemblée. La nouvelle majorité décide de rédiger rapidement la Constitution, de la soumettre pour la première fois à un vote populaire direct tout en continuant à prendre les « grandes mesures » susceptibles de gagner les masses. C'est la *troisième révolution*.

La rédaction de la première Constitution républicaine, avec sa Déclaration des droits, est bouclée le 24 juin 1793, donc très rapidement, mais elle s'appuie sur les intenses débats menés depuis 1789. C'est, jusqu'à nos jours, la plus démocratique de notre histoire. Pendant que le vote populaire s'organise, une bonne moitié des administrations départementales lèvent des troupes et projettent de marcher sur Paris, voire de se coordonner avec les forces monarchistes déjà insurgées.

LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Pour gagner le soutien du pays profond, s'assurer du ralliement des autorités locales et gagner le vote des citoyens, la Convention prend une abondance de décisions politiques majeures et de mesures propagandistes. La procédure du vote direct permet de rassembler à Paris, le 10 août 1793, les *envoyés* des milliers d'assemblées primaires de tout le pays. Leur rassemblement permet l'adoption de la Constitution,

1) "For the first time since I entered in France, I bowed to the majesty of the people". Mary Wollstonecraft, Œuvres complètes (en anglais), tome 6, p. 363, lettre à son éditeur londonien Johnson.

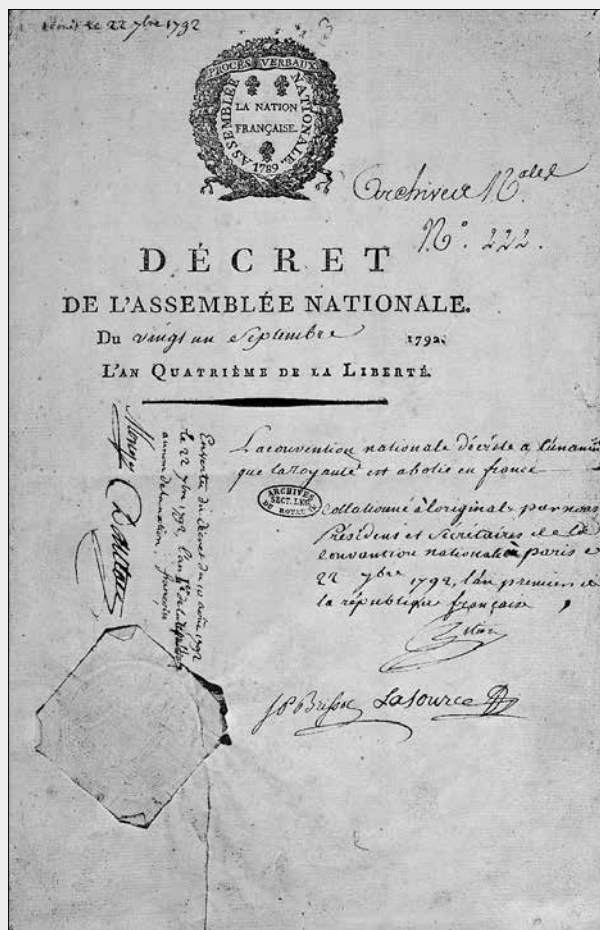
mais aussi la transmission d'une multitude de vœux émis par les citoyen·nes. Entretemps, la Convention a déjà décidé des modalités démocratiques de partage des biens communaux (10 juin) et supprimé totalement les droits féodaux (17 juillet), tout en adoptant des mesures symboliques : création du système métrique (1^{er} août), présentation du projet de Code civil (9 août), création du Musée du Louvre (10 août)...

Aiguillonnée par les sections, la Convention adopte le *Maximum général* (29 septembre) un système de contrôle des prix qui implique un rationnement égalitaire dans les villes, mais les juristes qui dominent l'Assemblée sont décidés à ne pas aller plus loin. À la campagne, ils ne donneront jamais satisfaction aux demandes de limitation des grandes fermes, ni à tout ce qui pourrait ressembler à une *Loi agraire*, ce que nous appelons réforme agraire ; dans les villes, ils ne laisseront jamais les sections prendre le dessus sur les administrations.

Le succès du vote de la Constitution et les ralliements politiques ne suffisent pas pour que la situation se rétablisse. La Convention gouverne par l'organe d'un Comité de salut public d'une douzaine de membres, renforcé en juillet par l'élection de Robespierre, assisté d'un comité de sûreté générale chargé des mesures policières. Mais la situation militaire reste désastreuse. Lyon, Marseille et Bordeaux sont insurgées. Au sud, les sections monarchistes de Toulon ont ouvert ce port militaire à un puissant débarquement anglais. Dans l'ouest, l'armée vendéenne, *catholique et royale*, sillonne la Bretagne en essayant d'ouvrir un second port (Nantes puis Granville) pour le débarquement du prétendant.

Dans cette situation, et pour la grande majorité de la Convention, organiser les élections promises et mettre en application la Constitution républicaine risque de mettre en danger la république elle-même. L'exercice des droits démocratiques très étendus que cette Constitution reconnaît aux assemblées primaires, et donc l'expression accrue des mouvements populaires, mettrait en danger la résistance du régime.

Surestimant les périls, la Convention décide à l'automne 1793 que la Constitution ne sera applicable qu'à la paix. En décembre, elle suspend toutes les élections et met en place un *Gouvernement révolutionnaire*, fortement centralisé autour des deux grands comités, une véritable dictature de salut public, avec des mesures de terreur étendues. C'est un tournant majeur, assorti d'une accélération de la reconstruction étatique.



L'ÉCHEC DES ROBESPIERRISTES

Appliquer les mesures destinées à « faire vivre le pauvre » suppose simultanément pour les grands comités reprendre en main de façon systématique les mouvements populaires. Pendant les premiers mois de 1794, une répression bien organisée vise successivement les sections parisiennes, la Commune de Paris, les « indulgents » (Danton) et les « exagérés » (Hébert), à droite comme à gauche, avec des exécutions quotidiennes. Parallèlement, le Comité décrète aussi l'interdiction des sociétés de femmes qui débouche sur un recul massif de leurs droits. Ce retournement culmine avec la décision de compléter le maximum des

prix avec un maximum des salaires, évidemment très impopulaire.

Lorsque surviennent les premiers succès militaires, avec la reprise de Lyon, de Marseille puis de Toulon en décembre, puis, en juin 1794, la victoire de Fleurus, une bonne partie de l'opinion démocratique manifeste par des banquets populaires de rue qu'elle croit le moment venu d'appliquer la Constitution et d'organiser les élections. Le Comité de salut public s'y refuse énergiquement, décidé à prolonger le Gouvernement révolutionnaire. À ce moment, une majorité de la Convention se décide à renverser le Comité pour en finir avec les tribunaux révolutionnaires et la terreur.

Le 26 juillet 1794 (9 thermidor an II), Robespierre et ses amis sont mis en minorité. Les sections parisiennes, démoralisées par le maximum des salaires, se divisent ou hésitent. Les robespierristes sont guillotins à leur tour. Les vainqueurs de la journée du 9 thermidor ne sont pas non plus décidés à appliquer la Constitution. Ils reconduisent le Gouvernement révolutionnaire, mais ils ont déclenché une dynamique régressive qui les dépasse.

Dès ce moment, alors que la Révolution va continuer encore des années, la notion de république se divise et donne naissance à *trois traditions différentes* :

- 1/ Les vainqueurs du 9 thermidor rédigent la deuxième Constitution républicaine, celle de 1795 ; ils sont à l'origine d'une république des notables, bourgeoise et ancrée à « l'extrême centre ».
- 2/ Des centaines de milliers d'exemplaires de la Constitution de 1793 ont été répandus dans la population ; ses partisans vont contribuer à former une tradition militante, essentiellement populaire, souterraine pendant tout le 19^e siècle.
- 3/ Entre les deux, les orphelins de l'expérience de l'an II et de sa dictature de salut public sont à l'origine d'une autre tradition, « néojacobine » ou « blanquiste », qui hésite constamment entre démocratie directe et efficacité étatique. □

Les socialistes et la République : du socialisme gouvernemental à l'Union sacrée

PAR SANDRA CORMIER

Entre 1889 et 1895, le mouvement socialiste français fait irruption sur la scène nationale en devenant une réelle force politique et sociale malgré ses divisions.

En effet, la Fédération des travailleurs socialistes de France, fondée en 1879, s'est rapidement scindée en cinq courants différents. Un des principaux clivages est le rapport aux républicains bourgeois, dans un contexte où la Troisième République est menacée par la réaction, qu'elle soit royaliste, bonapartiste ou populiste. Le courant socialiste engrange pourtant des succès électoraux significatifs dans les années 1890. Fortement présents à la chambre depuis 1893, les socialistes élargissent progressivement leur surface sociale, à des notables notamment. Le parlementarisme et l'électoratisme vont alors progressivement dominer leur activité politique. C'est dans ce contexte qu'ils vont amorcer une dérive gradualiste et réformiste, privilégiant la défense de la République, puis celle de la nation dans le cadre de l'Union sacrée, à la lutte des classes.

DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE À TOUT PRIX ?

Les élections municipales de mai 1896 marquent nettement un progrès des socialistes, mais ne sont pas le succès escompté à cause notamment de la multiplicité des candidatures. Pour pallier l'émiettement et liquider les vieilles querelles d'écoles, un banquet est organisé à Saint-Mandé, le 30 mai 1896. Il est présidé par Alexandre Millerand, socialiste indépendant, qui propose une discipline électorale susceptible d'être respectée par tous et qui doit s'appuyer sur un programme minimum. Il s'agit alors de définir un projet socialiste sur la base de résultats électoraux plutôt que sur

les exigences de la lutte de classe. Tous les groupes sont alors représentés sauf les membres du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, les allemanistes qui dénoncent les dérives électoralistes et politiciennes. Cette absence marque la méfiance des groupes ouvriers qui ont représenté la majorité des groupes socialistes dans les années 1880.

Ce banquet qui constitue une première proposition d'union socialiste, repose alors essentiellement sur des réseaux d'élus ou de journalistes plutôt que sur un parti organisé. Le banquet de Saint-Mandé constitue pourtant une étape essentielle dans l'évolution du mouvement ouvrier français. Les socialistes indépendants apparaissent comme ceux qui unissent les principales écoles du socialisme et qui définissent même le contenu de celui-ci. En finalité, le programme de Saint-Mandé est l'expression assumée d'un socialisme réformiste autour des propositions de Millerand : conquête du pouvoir politique par les élections, intervention de l'État comme moyen de transformer la société et entente internationale des travailleurs. Ces principes sont tellement flous qu'ils rendent possibles des désistements au profit de républicains non socialistes. C'est clairement un projet de défense d'un socialisme républicain qui servira par ailleurs de base à la fondation de la SFIO. L'affaire Dreyfus puis l'entrée de Millerand au gouvernement vont cependant fissurer ce fragile édifice. En effet, en 1898, l'acquiescement du véritable coupable de trahison, le commandant Esterhazy, et la publication d'un pamphlet dreyfusard par Émile Zola, « J'accuse », provoquent une succession de crises

politiques et sociales. Les socialistes divisés sont alors percutés de plein fouet. Jaurès soutient Dreyfus au nom de la défense des valeurs intellectuelles et morales du prolétariat, quand Jules Guesde, un des fondateurs avec Paul Lafargue du Parti ouvrier français, un courant ouvertement marxiste, ne veut choisir aucun camp de la bourgeoisie, au nom de la lutte des classes. Les choses vont se décanter début 1899 devant la pression des réactionnaires. Les manifestations des Boulangistes, et les rumeurs de coup d'État, vont alors faire progresser la volonté de front républicain chez les socialistes. Le 19 février 1899, après la mort du président Félix Faure, ils votent pour le républicain Émile Loubet face à Jules Méline, candidat réactionnaire et antidreyfusard. Le 11 juin une manifestation dreyfusarde et populaire rassemblant cent mille participants soude tous les socialistes au camp républicain y compris les plus réticents dans une ambiance confuse. Les cris de « *Vive la sociale* » se mêlent à ceux de « *Vive Loubet ! Vive la république !* ».

De ces événements, Jaurès tire alors la conclusion : « *Maintenant, on peut dire que la République est sauvée* » Mais a-t-elle vraiment été en danger ? L'affaire Dreyfus et ses conséquences vont alors précipiter les socialistes dans une intégration croissante à l'appareil d'État via le ministérialisme. Le groupe parlementaire socialiste va désormais affirmer son soutien à tout gouvernement qui placera la défense de la République au centre de sa politique. Des tractations pour la constitution d'un nouveau ministère vont alors déboucher sur la sollicitation

de Millerand. Dans le groupe socialiste à l'assemblée, il n'y a pas vraiment de réserve à une telle participation gouvernementale à la condition qu'elle n'engage pas le groupe socialiste. C'est dans cette logique qu'en 1899 Millerand devient ministre du commerce et de l'industrie dans le gouvernement de Waldeck-Rousseau, un républicain modéré. Il intègre ainsi un gouvernement de défense républicaine qui a été impliqué dans une politique de répression ouvrière et coloniale aux côtés du Général Galliffet, massacreur de la Commune.

Cet attelage n'est autre que le premier Bloc des gauches, une coalition des modérés, des radicaux et des socialistes qui va gouverner la France de juin 1899 à janvier 1906. Cette intégration apparaît finalement dans la continuité de la politique menée pendant l'affaire Dreyfus. Mais pour Millerand cette pratique correspond clairement à la théorisation du socialisme réformiste. Jaurès soutient cette participation car il pense que la République a pour destination la réalisation du socialisme dans une perspective gradualiste. Cette participation ne fait pourtant pas l'unanimité dans les courants les plus radicaux, notamment pour Édouard Vaillant, un des dirigeants du Parti socialiste révolutionnaire d'inspiration blanquiste, ou encore pour Jules Guesde.

L'UNITÉ SOUS LE CIEL DU RÉFORMISME ET DU RÉVISIONNISME

L'affaire Millerand pose le problème de la participation des socialistes à des cabinets bourgeois, tandis que dans le même temps les débats du congrès de la social-démocratie allemande à Hanovre en 1899 posent celui de la progression du révisionnisme, deux problèmes qui sont dorénavant profondément imbriqués l'un dans l'autre. Il n'est pas étonnant que le congrès de l'Internationale, qui se tient à Paris en septembre 1900, ait mis à l'ordre du jour la question de la conquête du pouvoir politique et les alliances avec les partis bourgeois. Aussi ce ne sont pas seulement les Français et les Allemands qui apparaissent comme divisés sur ces problèmes. C'est le cas également, à la même époque, du parti socialiste italien. C'est en effet à partir de 1896 qu'Eduard Bernstein commence à exposer dans le SPD ce point de vue révisionniste. Il publie dans *Die Neue Zeit*, la revue de Karl Kautsky, une série d'articles intitulés « Probleme des Sozialismus », dans lesquels il se prononce pour la réalisation

graduelle du socialisme dans la société bourgeoise, remettant ainsi en cause les fondamentaux du marxisme.

Rosa Luxemburg, qui est alors sa principale contradictrice, lui répond dans son célèbre ouvrage *Réforme sociale ou révolution* en 1899. Elle s'adressera également à Jaurès en 1900 dans les *Cahiers de la quinzaine* à propos de l'affaire Millerand : « avec l'entrée d'un socialiste dans le gouvernement, la domination de classe continuant à exister, le gouvernement bourgeois ne se transforme pas en un gouvernement socialiste, mais un socialiste se transforme en un ministre bourgeois ». Mais Jaurès, qui est très influent dans la SFIO, ne partage pas les analyses de Marx sur la nature de classe de l'État, développées notamment dans *La Guerre civile en France*. Dans *L'armée nouvelle* (1911), il définit plus précisément sa conception de la nature de l'État : « il n'y a jamais eu d'État qui ait été purement et simplement un État de classe ». C'est ce rapport à l'État qui a fait de Jaurès un des représentants principaux du gradualisme et du réformisme en France.

Dans ces années 1899 à 1905, l'État républicain est par ailleurs perçu par de nombreux socialistes non pas comme l'expression de la classe dominante, mais comme un espace où l'on peut agir dans le sens de la démocratie et aller vers la construction du socialisme. La question du ministérialisme reste donc un point de désaccord et un obstacle à l'unification des socialistes, comme au congrès de Japy en 1890 ou encore celui de Lyon en 1901. La dérive opportuniste continue et les socialistes demeurent prêts à soutenir les gouvernements, sous prétexte de défendre toutes les réformes qui peuvent améliorer la condition des travailleurs. En 1902, en vue des élections législatives, les Jauresiens sont par ailleurs toujours dans le Bloc des gauches avec les Républicains modérés et les radicaux, ce qui continue d'entretenir une certaine ambiguïté. Les députés socialistes s'abstiennent sur la question de confiance lors de la mise en place du gouvernement Clemenceau, alors que ce dernier s'est taillé une réputation de briseur de grèves en tant que ministre de l'Intérieur, n'hésitant pas à ouvrir le feu sur les grévistes.

Mais la pression à l'unité est telle que les courants socialistes s'unifient finalement en 1905 pour constituer la SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière, au congrès du Globe à Paris. Dans cette nouvelle alliance, le Parti socialiste de

France, alliance entre le POF de Jules Guesde et le PSR d'Édouard Vaillant, est majoritaire. Cependant le centre de gravité sera surtout le courant jauresien qui représente le tiers de la direction. La SFIO se définit comme une organisation « pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste », mais la question du ministérialisme et de la participation à des Blocs des gauches reste cependant cruciale. Des garde-fous mentionnent que « le groupe socialiste au Parlement est distinct de toutes les factions politiques bourgeoises », mais l'opposition vaillantiste et guesdiste ne semble pas rassurée au vu des expériences antérieures de participation à des gouvernements bourgeois et craint des principes de façade. En réalité les réformistes prennent progressivement le dessus dans le nouveau parti, où les plus radicaux comme les guesdistes ont progressivement perdu la majorité. En 1914, à la veille de la guerre, la SFIO n'est pas vraiment un parti de masse, ni un parti de militant-es révolutionnaires, mais en presque dix ans il est devenu un grand parti parlementaire. En 1914, 8 % des effectifs du parti sont des élus. Dans cette logique, de plus en plus éloignés des préoccupations ouvrières, les socialistes envisagent même de nouvelles participations gouvernementales...

LA MARCHÉ À L'UNION SACRÉE

Le rapport à la défense républicaine, mais également celui au colonialisme, ne fait pas l'unanimité dans les rangs des socialistes à la SFIO mais aussi dans l'Internationale. Et malgré les manifestations réelles d'internationalisme du mouvement socialiste, on ne peut pas dire que la Deuxième Internationale avait pleinement rompu avec les tentations du nationalisme. À Amsterdam, en 1904, partisans et opposants de la colonisation s'affrontent violemment. Les positions se cristallisent plus particulièrement au congrès de Stuttgart en 1907. Quand Kautsky démontre que le colonialisme entretient les pays opprimés dans le sous-développement, certains socialistes, tout en dénonçant sa barbarie, défendent comme Bernstein une forme de colonisation positive. Ce fut par



ailleurs longtemps la position que Jaurès a défendue, mais qu'il finira progressivement par abandonner.

Mais l'offensive la plus virulente du congrès s'incarnera dans la proposition de la commission sous l'influence des courants les plus à droite du SPD: une motion défendant que « *le congrès ne condamne pas, en principe et pour tous les temps, toute politique coloniale, qui, en régime socialiste, pourra être une œuvre civilisatrice* ». Cette motion, qui exprimait le ralliement de nombreux dirigeants socialistes au principe de la colonisation, fut soutenue par la majorité des délégués anglais et français et la presque totalité des voix allemandes, belges et hollandaises. Elle est finalement repoussée, à la suite de l'intervention de Kautsky et du vote de délégués des pays qui ne possèdent pas de colonies. Comme l'écrivit Lénine, « *les petites nations, qui ne menaient pas de politique coloniale ou en étaient victimes, l'emportèrent sur les pays où la soif de conquête s'était communiquée quelque peu au prolétariat lui-même* ».

Dans la SFIO, une charte d'unité, conclue en décembre 1904, impliquait une obligation aux socialistes élus de refuser les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale. Mais il apparaît qu'entre 1905 et 1912, la question coloniale n'est vraiment pas une priorité. Elle ne figura qu'une seule fois à l'ordre du jour du congrès de Nancy en 1907... Donc à la veille de la Première Guerre mondiale la position des socialistes français sur la question coloniale est ambiguë. Le fait de ne pas condamner le colonialisme de manière claire, c'était finalement se rallier non seulement aux pires préjugés nationalistes, à l'œuvre civilisatrice, mais aussi à leur propre État national. Particulièrement dans un contexte où le repartage de la domination mondiale sera un enjeu central de la guerre à venir. Le social-impérialisme était donc déjà existant dans le logiciel socialiste bien avant 1914. C'est ainsi qu'au congrès de Stuttgart, l'Internationale socialiste reste également très vague sur les moyens de s'opposer à la guerre, notamment sur le recours à la grève générale, même si Lénine et Rosa Luxemburg vont peser dans ce sens. À l'automne 1912, avec le déclenchement de la guerre dans les Balkans, un risque d'embrasement généralisé plane sur l'Europe. Le congrès de l'Internationale, réuni en novembre

1912 dans la cathédrale de Bâle, affirme encore « *la pleine unanimité des partis socialistes et des syndicats de tous les pays dans la guerre contre la guerre* ». Cependant la proposition portée par Vaillant et le britannique Keir Hardie, répondre à toute déclaration de guerre par la grève générale dans l'industrie d'armement et dans les transports, est repoussée. Après une lecture au style prophétique du *Manifeste* par Jaurès, c'est toute l'Internationale qui part en manifestation en chantant son hymne dans toutes les langues au son des cloches... Et les délégués se séparèrent sur le slogan « *guerre à la guerre* ». Cet événement inspira Aragon pour son roman *Les cloches de Bâle* dont le jeu de mots amer est inspiré par la débandade qui surviendra deux ans plus tard.

Alors que, dans tous les pays d'Europe, la pression à l'union nationale s'intensifie, presque toutes les sections de l'Internationale ouvrière se rangent derrière leur bourgeoisie. Lorsque, le 19 juillet 1913, le gouvernement Barthou instaure un service militaire de trois ans en vue de préparer l'armée française à la guerre avec l'Allemagne, des révoltes éclatent dans les casernes, comme à Toul et à Rodez. L'attitude de la SFIO est alors ambiguë. Si les socialistes contribuent à la chute du gouvernement, ils s'abstiennent pour l'investiture du radical-socialiste Doumergue puis du socialiste indépendant Viviani, qui maintiennent pourtant cette mesure. Les dirigeants du mouvement socialiste international ne sont a priori pas déterminés à prendre le risque de s'opposer frontalement à leur État en rompant avec leur bourgeoisie nationale. Les socialistes affirment une opposition de principe, mais ne cherchent pas à mobiliser leur base ouvrière. Ils croient davantage au poids de la diplomatie, qu'ils pourraient convaincre au sommet de l'État de « l'erreur » que représente la guerre.

Le 28 juin 1914, l'héritier du trône austro-hongrois est assassiné par un nationaliste serbe à Sarajevo. La marche à la guerre commence. En juillet 1914 devant l'accélération de la crise diplomatique le gouvernement réprime sévèrement les actions de la CGT, interdit ses réunions, arrête ses membres... La direction de la CGT, rongée elle aussi par le réformisme, va très vite fléchir. Le mot d'ordre « *Non à la guerre* » se transforme en celui de « *Défense nationale d'abord* ». Les ouvriers deviennent des « *soldats de la liberté* » appelés à défendre la patrie

où naquit l'idéal révolutionnaire. Sur la tombe de Jaurès assassiné le 30 juillet 1914, le secrétaire général de la CGT, Léon Jouhaux, appelle à « l'Union sacrée » et tombe dans les bras des dirigeants de la SFIO qui l'applaudissent. En août 1914, quand les gouvernements mobilisent, tous les partis de la Deuxième Internationale à l'exception des Serbes et des Russes se rangent dans l'Union sacrée.

Le 4 août 1914, les socialistes français votent à leur tour les crédits de guerre et proclament ainsi le soutien à l'unité de la Nation. Les principaux dirigeants socialistes basculent vers le social-chauvinisme. Le 26 août 1914, Guesde, Sembat, ex-blanciste, et Albert Thomas entrent au gouvernement. Pour empêcher toute agitation, comme au Havre où les manifestations pacifistes ont été réprimées, le gouvernement met en place, dès le 5 août, l'état de siège et la censure. La SFIO justifie son reniement: « *Il faut [...] que la nation entière se lève pour la défense de son sol et de sa liberté* ». Il y eut bien des motions votées, des compromis sur les formules mais ce désastre est le fruit de la montée en puissance au sein du mouvement ouvrier de ce courant qui rêvait d'une intégration possible à la société bourgeoise et à l'État, couplée à l'absence de préparation politique. La II^e Internationale est donc définitivement morte comme organisation révolutionnaire, la SFIO aussi, un parti qui selon Trotski était « *l'expression la plus complète et la plus achevée de tous les côtés négatifs de la II^e Internationale* ». La guerre aura été un révélateur de l'intégration progressive des socialistes à l'appareil d'État. Lénine disait que « *l'opportunisme n'est pas un effet du hasard, ni un péché, ni une bévue, ni la trahison d'individus isolés, mais le produit social de toute une époque historique* ». □

Sources :

- Thomas Rose (2023), *Les socialistes en France, 1871-1914, tome II*.
- Madeleine Rebérioux (1983), dans *Histoire générale du socialisme - chapitre IV* « Le socialisme français de 1871 à 1914 ».
- R. Thomas (1960), *La politique socialiste et le problème colonial de 1905 à 1920*.
- Lénine (juin 1915), *La faillite de la Deuxième Internationale*.
- Georges Lefranc (1977), *Le mouvement socialiste sous la Troisième République (1), de 1875 à 1919*.
- wikirouge.net

La République autoritaire : du bonapartisme à l'État fort

PAR LAURENT RIPART

Dans l'espace politique européen, la France s'est toujours caractérisée par sa forte tradition républicaine, mais aussi par les tendances autoritaires de ses institutions. Si cet autoritarisme est ancien et s'enracine dans ce phénomène français que fut le bonapartisme, il prend toutefois aujourd'hui la forme nouvelle de « l'État fort », qui pourrait n'être qu'une transition vers un régime illibéral.

Bien que, en 1793, la nouvelle République française se soit dotée avec la Constitution de l'an I d'un projet démocratique d'une grande radicalité, cette Constitution fut suspendue après son adoption et ne fut jamais mise en pratique. Tout en considérant le régime parlementaire comme un idéal à atteindre, la 1^{re} République fit en effet le choix de se doter d'exécutifs autoritaires, au prétexte qu'il lui fallait faire face à la guerre extérieure et intérieure. En avril 1793, la Convention mit ainsi en place un Comité de salut public, puis un Comité de sûreté générale aux pouvoirs extraordinaires. Après avoir renversé les Jacobins, les Thermidoriens s'attachèrent à brider les tendances démocratiques du régime républicain, en mettant en place en 1795 un Directoire de cinq membres, qui accapara dès lors la réalité du pouvoir.

LA 1^{RE} RÉPUBLIQUE ET SA RECHERCHE D'UN EXÉCUTIF FORT

Cette recherche d'un pouvoir exécutif fort, qui constitue une tendance majeure de l'histoire de la 1^{re} République, était moins la conséquence de la guerre que celle de la faiblesse de la base sociale de la bourgeoisie révolutionnaire. Devant à la fois faire face aux tentatives de restauration royaliste soutenues par de puissantes forces sociales et aux aspirations à une démocratie directe du prolétariat parisien, la bourgeoisie considérait que son salut passait par un exécutif fort qui mettrait sa sécurité avant le respect des

principes démocratiques. Cette logique l'amena à chercher une solution plus efficace encore que son Directoire, ce qui permit au général Bonaparte de prendre le pouvoir en 1799, le jour du 18 brumaire (9 novembre) pour imposer une nouvelle Constitution, qui lui donnait tous les pouvoirs, ne laissant qu'une parodie de régime parlementaire. Cet exécutif était si fort qu'il donna naissance à une nouvelle monarchie, lorsque Bonaparte se proclama empereur en 1804, mettant ainsi fin à la 1^{re} République.

LA 2^E RÉPUBLIQUE COMME RÉPÉTITION DE LA 1^{RE}

La révolution de 1848 donna naissance à une 2^e République, qui refit en quelques années le chemin de la 1^{re} République. Dans un premier temps, les forces démocratiques l'emportèrent : le gouvernement provisoire mis en place par la révolution rétablit le suffrage universel masculin et abolit la peine de mort. L'objectif était de revenir à l'esprit de la Constitution de l'an I avant de faire procéder en avril 1848 à l'élection d'une assemblée constituante. Les résultats du vote s'avèrent toutefois décevants pour les révolutionnaires les plus avancés, puisque les députés venus de province étaient majoritairement hostiles aux idées démocratiques et socialistes. Cette assemblée, à base rurale, se donna pour projet de réprimer les tendances démocratiques du prolétariat parisien, en établissant une Commission

exécutive de cinq membres, formée sur le modèle de l'ancien Directoire. Au mois de juin 1848, la Commission exécutive s'attaqua au prolétariat parisien qu'il fit écraser par le général Cavaignac et son armée. Dans la foulée, une nouvelle Constitution fut mise en place, qui choisit de limiter davantage encore les pouvoirs du parlement, en prévoyant l'élection au suffrage universel masculin d'un président qui, comme le roi, ne devait pas être responsable devant l'assemblée. La 2^e République décidait ainsi de mettre en place, sur le modèle américain, un régime présidentiel, afin de pouvoir brider les tendances démocratiques inhérentes aux régimes républicains. Soucieuse toutefois de ne pas permettre une nouvelle restauration monarchique, la nouvelle Constitution prévoyait que le mandat du président ne durerait que quatre années et ne pourrait être renouvelable.

LE RETOUR À UN BONAPARTE

En décembre 1848, ces premières élections présidentielles scellèrent la défaite de la gauche démocratique, puisque le seul candidat socialiste, Raspail, n'obtint que 36 000 voix au terme d'une campagne menée depuis sa prison. La droite républicaine fut aussi déconfite, puisque Cavaignac, qui en était le digne représentant, ne put réunir que 19 % des voix. Le



grand vainqueur fut Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}, qui obtint les trois quarts des voix. Se positionnant comme un candidat du centre, entre la droite et la gauche démocratique, il avait obtenu des scores remarquables dans les départements ruraux, avec par exemple 95 % en Charente ou 94 % dans la Creuse. Devenu le premier président de la République française, il hérita des anciens pouvoirs royaux (nomination des ministres, droit de grâce etc.), tout en s'attachant à mettre en place une symbolique en rupture avec l'Ancien Régime, ce qui l'amena par exemple à s'installer dans le palais de l'Élysée plutôt qu'aux Tuileries. En 1851, alors que se profilait la fin de son mandat, Louis-Napoléon Bonaparte chercha à obtenir que l'Assemblée autorise une révision constitutionnelle lui permettant d'être réélu. Se heurtant à un refus, il eut l'habileté de se poser en défenseur du suffrage universel masculin, que l'Assemblée venait de supprimer. Le 2 décembre 1851, s'appuyant sur l'armée, le président Bonaparte ordonna la dissolution de l'assemblée, rétablit le suffrage universel masculin, qu'il utilisa aussitôt en appelant le corps électoral à approuver son coup d'État par un plébiscite. Tenu le 21 et 22 décembre, ce plébiscite accorda une très large majorité au président Bonaparte, qui rédigea dès lors une nouvelle Constitution. Celle-ci prolongeait son mandat de 10 années, ce qui ne constituait qu'une première étape puisque quelques mois plus tard, Louis-Napoléon Bonaparte se fit donner le titre impérial pour devenir Napoléon III.

LE SENS DU BONAPARTISME

Au lendemain du coup d'État de Louis-Napoléon, Marx commenta cet événement dans une série d'articles, qui furent réunis et édités sous le titre : *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*. En utilisant ce titre, Marx soulignait que l'histoire s'était répétée en France, même si le mépris qu'il portait à Louis-Napoléon Bonaparte l'avait amené à ouvrir son ouvrage en affirmant, selon une formule restée

à se transformer à chaque fois en un régime autoritaire.

Marx considérait que le secret de la situation française devait être cherché dans la faiblesse des classes en lutte au sein du processus de transition du féodalisme au capitalisme. Les vieilles forces féodales étaient en effet devenues trop faibles pour imposer une restauration de l'Ancien Régime, le prolétariat urbain ne disposait que d'une puissance trop limitée pour imposer un pouvoir démocratique et si la bour-

geoisie était devenue la classe dominante, celle qui avait mis en branle la révolution de 1848, elle n'avait pas l'assise suffisante pour se maintenir au pouvoir. Marx soulignait que, dans la société française, la classe socialement dominante était ce qu'il appelait la « paysannerie parcellaire », autrement dit la paysannerie de la petite propriété, hostile au château et à la bourgeoisie urbaine, mais aussi aux idées socialistes et démocratiques, susceptibles de remettre en cause leurs droits de propriété.

Marx estimait avoir ainsi trouvé le secret du bonapartisme dans la structure sociale de la France où la petite paysannerie représentait encore plus des trois quarts de la population en 1848, ce qui distinguait profondément la société française de celle de l'Angleterre. Marx soulignait toutefois

que, malgré son poids sociologique, la paysannerie ne pouvait, à la différence de la bourgeoisie ou du prolétariat, se doter de sa propre représentation politique et avait trouvé dans les Bonaparte un centre autoritaire, qui lui garantissait tout à la fois le maintien des acquis de la Révolution française et celui d'un ordre traditionnel, que la bourgeoisie et le prolétariat voulaient bouleverser, chacun à leur manière.



Affiche électorale du RPF en 1947.

célèbre, que les événements s'étaient reproduits « la première fois comme tragédie, et la seconde fois comme farce ». Au-delà de la médiocrité de la personnalité de Louis-Napoléon Bonaparte, qu'il se plaisait à moquer, Marx s'attachait surtout à appliquer la méthode du matérialisme historique pour comprendre cet étonnant bégaiement de l'histoire, en identifiant les forces sociales qui avaient pu amener la République française

LA RÉPUBLIQUE PARLEMENTAIRE PAR DÉFAUT

La défaite militaire de l'été 1870 provoqua l'effondrement du Second Empire et la proclamation le 4 septembre de la 3^e République. Comme en 1848, la bourgeoisie républicaine était en effet trop faible pour ne pas se trouver rapidement en difficulté. En février 1871, les républicains furent battus lors de l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale, puisque les départements ruraux élurent massivement des candidats royalistes qui se divisaient à parts à peu près égales entre légitimistes et orléanistes. L'urgence étant toutefois la lutte contre les aspirations démocratiques et socialistes du prolétariat, l'Assemblée nationale choisit de confier le pouvoir exécutif à l'orléaniste pragmatique Adolphe Thiers, qui écrasa la Commune en mai 1871, ce qui lui permit d'obtenir que l'Assemblée nationale lui accorde en août de la même année le titre de « Président de la République ». En tentant d'affirmer son autorité, Thiers se heurta à la majorité monarchiste de l'Assemblée, qui n'entendait pas se soumettre à son autorité présidentielle, dans la mesure où elle voulait en finir avec le régime républicain pour restaurer la royauté. En 1873, elle contraignit Thiers à la démission pour lui substituer Patrice de Mac Mahon, un général légitimiste au caractère falot qui n'occupa la place que pour la céder à un roi. Dans leur volonté de restauration monarchiste, les députés devaient toutefois faire face à une difficulté de taille: le comte de Chambord, petit-fils de Charles X et prétendant légitimiste à la couronne, mettait des conditions telles à son avènement qu'il était nécessaire d'attendre son décès pour rétablir la monarchie au profit de son successeur, réputé plus souple. C'est pourquoi les députés décidèrent de confier à Mac Mahon un mandat de sept années, afin d'attendre le décès du comte de Chambord.

Le temps passait, le comte de Chambord ne se décidait pas à mourir et il devenait nécessaire de stabiliser les institutions. Ne voulant pas enterrer la République en rédigeant une Constitution, les députés durent toutefois prendre une série de lois constitutionnelles en 1875. Soucieux de brider la démocratie parlementaire, ils décidèrent que l'Assemblée

nationale serait désormais composée de deux chambres: la chambre des députés, élue au suffrage universel masculin, et le Sénat, composé de notables désignés pour une part par les élus et pour une autre par les députés eux-mêmes. Le Président de la République recevait des pouvoirs relativement étendus (droit de dissolution de la chambre des députés, direction des forces armées etc.). Afin toutefois d'en garder le contrôle, les députés décidèrent qu'il serait élu par l'Assemblée nationale, évitant de recourir au suffrage universel masculin, afin de limiter sa légitimité et ses possibilités d'autonomisation.

Cette politique monarchiste d'interminable attente d'une possible restauration finit par lasser l'opinion publique. En 1876, de nouvelles élections législatives donnèrent une nette majorité aux républicains, qui mirent désormais fin aux tergiversations monarchistes. Soucieux toutefois de ne pas rouvrir le débat, les républicains évitèrent de faire voter une Constitution, et la 3^e République continua à fonctionner, sur la base des quelques lois adoptées en 1875.

LE BONAPARTISME : UNE ASPIRATION PERMANENTE DANS LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE

La victoire des républicains avait été permise par le renforcement de la bourgeoisie, dont les bases sociales allaient en se consolidant dans la société française. Pour autant, la 3^e République devait faire face à la progression du mouvement ouvrier, qui amenait à la chambre des députés des représentations sans cesse plus étoffées de députés socialistes. Si les Républicains parvinrent assez bien à canaliser la montée des socialistes en les intégrant au jeu parlementaire, plus compliquée fut pour eux la gestion d'une opposition de droite, qui dénonçait la faiblesse et la médiocrité des institutions républicaines, en aspirant à un exécutif fort.

Cette persistance de fortes aspirations autoritaires au sein de la société française ne s'exprimait plus par les monarchistes, dont le poids politique allait en s'affaiblissant. Le bonapartisme prenait de nouvelles formes, dont la première manifestation fut celle du boulangisme, qui se développa entre 1886 et 1889 autour du général Boulanger, qui développa un discours

populiste et nationaliste. Sans programme consistant, Boulanger reprenait pour l'essentiel les vieilles recettes du bonapartisme, en appelant à un nouveau régime, à la fois plus autoritaire et plus populaire. Il trouva un vif écho dans les milieux populaires des villes, mais aussi et surtout dans les départements ruraux de tradition bonapartiste. Même si ses succès ont été éphémères, le boulangisme montrait que la tradition bonapartiste avait conservé en France de fortes bases sociales.

Celles-ci ressurgirent, avec un visage nouveau, au cours des années 1930, avec l'essor des Croix-de-Feu, devvenues Parti social français en 1936. Bien qu'une partie des historiens estime que cette organisation s'inscrivait dans la vague fasciste, ce courant semble s'être pour l'essentiel situé dans la tradition bonapartiste. Populistes et patriotiques, les Croix-de-Feu développèrent un programme social et anti-parlementaire, avec des aspirations à une refondation républicaine autour d'un fort régime présidentiel, qui s'apparentait sans doute davantage au vieux bonapartisme qu'aux nouveaux visages du fascisme.

LE GAULLISME : UN RENOUVEAU DE LA TRADITION BONAPARTISTE

La mise en place, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, du gaullisme, avec son aspiration à un pouvoir fort, son rejet des partis et du parlement, constitue un nouvel exemple de la persistance en France de la tradition bonapartiste. L'arrivée au pouvoir du général De Gaulle amena le pays à mettre en place de nouvelles institutions, en rupture avec les principes parlementaires qui étaient largement empruntés au bonapartisme le plus traditionnel. La nouvelle 5^e République constituait ainsi un retour à la 2^e République, avec un Président de la République, irresponsable et élu au suffrage universel, mais aussi et peut-être surtout la mise en place d'un référendum d'initiative présidentielle, autrement dit du plébiscite.

À rebours de l'évolution que connaissait alors l'Europe, la France se dotait avec la 5^e République d'un pouvoir personnel et autoritaire. Élu directement





par le peuple pour sept ans, le Président disposait d'une légitimité personnelle, qu'il faisait régulièrement renouveler par l'usage de référendums à caractère plébiscitaire. De Gaulle n'en organisa pas moins de cinq, sur des sujets d'importance, qui concernèrent tout d'abord sa politique algérienne puis ses réformes constitutionnelles. La pratique gaulliste du référendum renouait ainsi avec le bonapartisme plébiscitaire, par le renouvellement régulier du lien entre le peuple et le président, ce qui lui permettait de réduire à peu de chagrin le pouvoir réel du parlement.

Le gaullisme renouait d'autant plus avec le bonapartisme que sa conception présidentielle du pouvoir n'était que la conséquence de la base sociale du pouvoir de De Gaulle. En rupture avec la classe ouvrière, mais aussi avec les fractions les plus modernes de la bourgeoisie, le régime gaulliste s'appuyait sur les couches les plus conservatrices de la bourgeoisie, mais aussi et surtout sur de larges secteurs de la petite bourgeoisie, ainsi que sur le monde rural, qui conservait une grande importance dans la France des années 1960, puisqu'il constituait encore plus du tiers de la population totale. C'est en se faisant le porte-voix de la « majorité silencieuse », comme Louis-Napoléon Bonaparte avait su se faire la voix de la paysannerie parcellaire, que le régime gaulliste put par exemple survivre à la crise de mai 1968, en dissolvant l'assemblée nationale, pour obtenir de la « France profonde », motivée par la peur d'une révolution sociale, une très large majorité.

Cette conception personnelle du pouvoir s'exprima particulièrement en 1969, lorsque De Gaulle tira toutes les conséquences de sa conception du pouvoir en démissionnant après avoir perdu le dernier de ses cinq référendums. Il montra que le gaullisme constituait un bonapartisme républicain, dans lequel le président était censé renouveler en permanence sa légitimité, en utilisant soit le référendum soit la dissolution de l'assemblée, comme De Gaulle le fit à deux reprises, en 1962 et en 1968. Ce bonapartisme républicain donnait une très forte légitimité au régime, mais

il supposait que le président puisse compter sur le soutien populaire, ce qui devait devenir le grand souci de ses successeurs.

L'EFFRITEMENT DE LA BASE SOCIALE DE LA 5^E RÉPUBLIQUE

À partir des années 1980, la 5^e République s'éloigna de la pratique bonapartiste, dans la mesure où son régime présidentiel perdit sa légitimité populaire. La défiance envers le pouvoir se généralisait : Mitterrand perdit les élections législatives de 1986 et 1993, tandis que Chirac fut désavoué par la population à l'occasion des législatives de 1997 qu'il avait lui-même provoquées en dissolvant l'assemblée. Bien qu'ils aient été désavoués par le suffrage universel, ces présidents firent toutefois le choix de se maintenir au pouvoir, ruinant ainsi le fondement plébiscitaire du régime. Se sachant impopulaires, les présidents cherchèrent désormais à éviter de convoquer des référendums, qui se transformaient à chaque fois en naufrages politiques. Mitterrand ne gagna celui de 1992 sur Maastricht qu'avec 51 % des suffrages, tandis que Chirac perdit celui de 2005 sur le Traité constitutionnel européen, ce qui dissuada dès lors ses successeurs de renouveler l'expérience.

Élus souvent par accident (Chirac en 2002) ou par défaut, avec de petits scores au premier tour (Hollande puis Macron), les présidents avaient perdu la légitimité populaire, qui avait été le fondement de la première 5^e République. Les outils authentiquement républicains du régime furent désormais relégués dans l'arrière-boutique : depuis 1997, aucun président n'a par exemple dissout l'Assemblée, préférant gouverner de manière minoritaire, comme le fait aujourd'hui Macron, en utilisant des artifices constitutionnels (refus du vote de confiance gouvernementale, 49-3, etc.). Le concept même de « majorité présidentielle » est devenu obsolète, dans la mesure où depuis près de 15 ans le régime fonctionne avec un exécutif politiquement minoritaire, qui ne dispose de la confiance que de 20 à 30 % du corps électoral.

Cette situation est la conséquence du basculement de la France dans l'ère néolibérale, qui a détruit la base traditionnelle sur laquelle s'était construit l'ordre gaulliste. La globalisation a

déstabilisé les campagnes françaises et soumis à une brutale concurrence la petite bourgeoisie, anéantissant les fondements du bonapartisme français. La société française a été entraînée par un vaste mouvement de prolétarianisation, que ce soit par le développement du salariat ou encore et sans doute surtout par l'essor de nouvelles formes de travail dépendant. Tout cela a considérablement modifié la société française, où les couches prolétariées recherchent chaque jour un peu plus une solution dans les partis d'extrême-droite.

L'ÂGE DE L'ÉTAT FORT

Ayant perdu sa base sociale, la 5^e République a ainsi progressivement changé de nature, en palliant sa perte de légitimité par le développement de son appareil étatique. L'État s'est de plus en plus placé au-dessus de la société, en substituant une armée de métier à l'ancienne armée de circonscription, ou encore en développant au sein de sa police des unités militarisées spécialisées dans la répression sociale. L'État néolibéral est en réalité bien peu républicain : se sachant minoritaire, il ne s'engage désormais plus dans un processus de négociations avec la population, utilisant la seule matraque pour répondre aux mouvements sociaux. Faisant feu de tout bois, il rogne sur les libertés publiques et développe une idéologie autoritaire, qui a pu amener par exemple Macron, dans ses vœux du 31 décembre 2021, à affirmer que pour un citoyen « les devoirs valent avant les droits », ce qui constitue une négation de tous les principes républicains.

Pour se faire à petits pas, la rupture politique que nous vivons est ainsi majeure. Au-delà de l'apparente continuité de la 5^e République, le régime bonapartiste de De Gaulle a en réalité vécu pour faire place à un régime nouveau, qui bascule chaque jour un peu plus vers l'illibéralisme. Telle est en effet la pente sur laquelle la République française est un train d'évoluer, en construisant un régime dans lequel les médias sont à la botte de l'oligarchie, dans lequel l'État se place sans ambiguïté au-dessus de la société et dans lequel l'exécutif gouverne, au-delà de tous les principes républicains, à rebours de la légitimité populaire. □

République et luttes des classes¹

PAR FRANÇOIS SABADO

Il y a bien entendu plusieurs définitions de la « République ». En France, elle est liée à la Révolution de 1789, au renversement de la monarchie et aux idéaux d'égalité, de fraternité et de liberté.

C'est la « chose publique », un système politique représentant les citoyen-es, se présentant comme défendant l'intérêt général et s'incarnant dans un gouvernement, des institutions et un État. Mais elle a aussi constitué depuis plus de deux siècles – avec des interruptions – la forme politique de la domination des classes dominantes, de la construction de l'État bourgeois. Cette double dimension a conduit les révolutionnaires non pas à défendre en tout temps et tout lieu la « République », mais à définir leur politique en fonction de chaque conjoncture historique et de la dynamique que peut avoir ce mot d'ordre.

APRÈS LE RENVERSEMENT DE LA MONARCHIE

La Révolution française de 1789 a eu une portée universelle. La république lui est historiquement liée. Durant des décennies, ces idées ont soulevé l'enthousiasme des peuples du monde. Elles ont incarné les droits politiques et civiques mais moins les droits sociaux au travail, à l'éducation, à l'existence. Plus, malgré des luttes acharnées, en particulier celle de Robespierre, le droit d'existence n'a pas pu prévaloir sur le droit de propriété. C'était là, comme le dit Daniel Bensaid, « l'originelle fêlure, la mortelle blessure, l'intime défaillance des droits de l'homme et du citoyen, le défaut de fabrication » (*Moi La Révolution*, éditions Gallimard, 1989). Son histoire est aussi marquée par des « exclusives » : le suffrage

censitaire – qui prive du droit de vote les classes populaires, celles qui ne paient pas l'impôt –, le maintien de l'esclavage des peuples colonisés jusqu'en 1848, où il est aboli par la Deuxième République, et le refus du vote pour les femmes jusqu'en 1946.

Clemenceau voulait « *qu'on prenne la révolution française comme un bloc* ». On nous présente aussi la République comme un bloc. Ses origines comme son histoire prouvent que ce bloc n'est pas compact, ni homogène : les poussées républicaines-révolutionnaires de 1789, 1793, février 1848, ne peuvent être confondues avec Thermidor et les massacres de Juin 1848, tout cela au nom de la République !

Dans d'autres pays, comme aux États-Unis d'Amérique, la République n'a pas la portée subversive, antimonarchique, qu'elle a en France. En Turquie, la République de Mustapha Kemal est ultra laïque mais pas démocratique. De même, nombre de dictatures en Amérique latine se sont parées des habits de la république. La république, comme d'autres formes politiques, exige donc l'analyse concrète d'une situation concrète.

RÉPUBLIQUE « TOUT COURT » OU RÉPUBLIQUE SOCIALE ?

La référence à la République a aussi servi de point de ralliement aux mouvements populaires, non seulement en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe. De grands soulèvements révolutionnaires contre la monarchie, le racisme ou la dictature ont été marqués du sceau républicain.

Les journées de 1793, de 1830, de 1848, l'expérience fondatrice de la Commune de Paris en 1871, les mobilisations antifascistes en 1934-1936 en France ou en

1936-1939 en Espagne contre Franco, la résistance contre l'occupant nazi en 1940-44... Autant de guerres et de crises révolutionnaires où le ressort républicain a combiné les aspirations à la souveraineté populaire, aux libertés démocratiques et à l'égalité sociale.

C'est dans ce sens que, dès 1905, Lénine considérait la république démocratique comme « *l'ultime forme de la domination bourgeoise et comme la forme la plus appropriée à la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie* »².

Mais « la République » confond aussi les aspirations démocratiques et les institutions qui forment l'État bourgeois, et peut s'avérer un terrible piège pour le mouvement ouvrier. La révolution de 1848 a incarné la rupture entre deux conceptions de la république. En février 1848, les insurgé-es parisien-es combattent au nom de la « république sociale » et du « droit du travail ». En juin 1848, les ouvrier-es parisien-es sont massacrés, toujours au nom de la « république », celle de la « république des propriétaires ». La bourgeoisie se sert de la forme politico-étatique de la république pour écraser le mouvement ouvrier. Marx en tire les leçons : « *La bourgeoisie n'a pas de roi, la forme de son règne est la République* ». Comme l'indique Daniel Bensaid dans une contribution sur « La Commune, l'État et la Révolution » : « *Dans sa forme achevée, la République constitutionnelle réalise la coalition d'intérêts du parti de l'ordre. Il n'y aura plus désormais de République tout court. Elle sera sociale ou ne sera qu'une caricature d'elle-même, le masque d'une nouvelle oppression* ».

1) Publié pour la première fois dans *Tout est à nous*, n° 44, 2011.

2) « *La social-démocratie et le gouvernement révolutionnaire provisoire* », Œuvres, volume 18, p. 281.



La référence à la « *République tout court* » sera, plus tard, le terrain de toute la politique d'Union sacrée qui réunit les représentants des classes dominantes et ceux du mouvement ouvrier réformiste. C'est au nom de la république et de la civilisation qu'ont été poursuivies les expéditions coloniales contre les peuples d'Afrique du Nord, d'Afrique noire et d'Indochine. C'est au nom de la république qu'a été conduite une politique de répression et d'assimilation forcée de ces peuples. Et les « valeurs républicaines » n'ont pas évité à la France la vague de nationalisme et de racisme qui a submergé l'Europe à partir de la fin du 19^e siècle. C'est en son nom que les écoles républicaines ont préparé les consciences à la « revanche » contre l'Allemagne. C'est en son nom que se déchaînent les boucheries de la Première Guerre mondiale.

RÉPUBLIQUE ET COLLABORATION DE CLASSES

C'est aussi au nom de la république qu'ont été approuvées nombre de politiques de collaboration de classes. Des premières expériences de « ministérialisme », avec la participation d'un ministre socialiste, Millerand, à un gouvernement bourgeois au début du 20^e siècle, à la reconstruction de l'État bourgeois en 1944-1945 sous la houlette du général De Gaulle, avec le désarmement des forces de la Résistance, en passant par le Front populaire qui canalisa la force propulsive de la grève générale dans l'alliance avec le Parti radical, c'est à chaque fois la référence à la République identifiée aux institutions de l'État bourgeois démocratique qui désarma le mouvement social. D'ailleurs, n'oublions pas, comme le montre de manière saisissante le film *Land and Freedom* de Ken Loach sur la guerre civile espagnole, la manière dont les staliniens, certains sociaux-démocrates et autres républicains ont utilisé la défense de la république pour étrangler la révolution. Il y avait, dans le camp de la République espagnole, une lutte impitoyable entre révolution et contre-révolution, entre celles et ceux qui liaient la lutte pour la démocratie à une transformation sociale révolutionnaire et les autres, qui utilisaient la démocratie pour freiner puis abattre le processus révolutionnaire. La république, comme forme politique, n'est jamais neutre. Elle est

intrinsèquement liée à l'État, et à la classe qui domine cet État. Nous ne partageons pas l'appréciation de Jean Jaurès dans ses écrits sur *L'Armée nouvelle*, où il caractérise ainsi l'État: « *L'État n'exprime pas une classe, mais le rapport des classes, je veux dire le rapport de forces* ». La République, comme forme politique et étatique construite depuis plus d'un siècle en France, n'est pas une forme politique indifférenciée qui se remplirait d'un contenu social donné, bourgeois ou prolétarien, selon les rapports de forces.

L'ÉTAT EST AU SERVICE DES CLASSES DOMINANTES

Nous partageons plutôt le point de vue de Lénine, pour qui « *la République bourgeoise, le Parlement, le suffrage universel, tout cela constitue un immense progrès du point de vue du développement de la société à l'échelle mondiale [...] Mais la République bourgeoise la plus démocratique n'a jamais été et ne pouvait être rien d'autre qu'une machine servant au capital à opprimer les travailleurs, un instrument de pouvoir politique du capital. La République démocratique bourgeoise a promis et proclamé le pouvoir de la majorité, mais elle n'a pu le réaliser tant qu'existait la propriété privée du sol et des autres moyens de production* ».

Cette ambivalence, ou ambiguïté fondamentale, de la République, nous conduit à rejeter toute idée d'alliance ou de mouvement ou de front républicain avec la bourgeoisie. Cette question est toujours d'actualité, car c'est la politique proposée par d'importants secteurs de la gauche traditionnelle pour combattre le Front national. Or, face au fascisme, il faut opposer la mobilisation unitaire de toutes et tous les travailleurs et de leurs organisations, et non pas une alliance ou un front républicain qui subordonne la gauche à des accords avec la bourgeoisie. Dans des circonstances historiques spécifiques – l'opposition à la monarchie, à des dictatures, au fascisme ou à des coups d'État –, la lutte pour la « république » peut incarner l'exigence démocratique. Face à des républiques bourgeoises, le mouvement ouvrier doit alors lever le drapeau de la « République sociale et démocratique », et s'appuyer sur les méthodes de la lutte de classes.

ET LA 6^E RÉPUBLIQUE ?

Aujourd'hui, avec la campagne menée par Mélenchon, le mouvement ouvrier français est de nouveau confronté au débat sur la république. Ses partisan-es

revendiquent une assemblée constituante pour une 6^e République. La situation de crise politique en France et en Europe peut en effet poser, de manière centrale, des questions démocratiques, conjuguées à celles de la lutte contre l'austérité. Mais la dynamique de la lutte de classes épouse-t-elle aujourd'hui les formes républicaines du siècle dernier? Une situation prérévolutionnaire, comme celle de Mai 68, par exemple, ne s'est pas située dans les traditions républicaines du mouvement ouvrier. Lorsque se déclenchent des luttes sociales ou démocratiques de grande envergure, ce n'est pas la République ni même « une 6^e République » qui peut en constituer l'horizon politique. Une chose sont les meetings électoraux, autre chose est un programme ou une revendication dont les classes populaires s'emparent pour résister à la crise.

La situation peut être différente dans l'État espagnol, où la conjonction de la crise de la monarchie et des nationalités pose plus précisément la nécessité de la République et de l'auto-détermination... Mais que signifie cette référence dans la situation française où, depuis plus d'un siècle, la bourgeoisie a accaparé la république?

Discutons de la 6^e République défendue par J.-L. Mélenchon. La conçoit-il vraiment comme une rupture démocratique? Il propose certes quelques modifications institutionnelles importantes telles que la suppression du Sénat, la mise en place de la proportionnelle ou le référendum révocatoire comme au Venezuela. Mais sur la clé de voûte de la V^e République (l'élection du président de la République au suffrage universel et le fait que tous les pouvoirs lui soient conférés), il renvoie la discussion à une future Constituante. Pourtant c'est le point nodal de l'architecture des « républiques bonapartistes ». Dès le coup d'État de Louis Bonaparte du 2 décembre 1851, Marx avait compris la fonction perverse de cette institution: « *La Constitution s'abolit elle-même en faisant élire le président au suffrage direct par tous les Français. Alors que les suffrages des Français se dispersent sur les 750 membres de l'Assemblée nationale, ils se concentrent ici, au contraire, sur un seul individu [...] Il est, lui, l'élu de la nation [...] Vis-à-vis d'elle, il dispose d'une sorte de droit divin. Il est, par la grâce du peuple* ».

Le programme de Mélenchon se contente d'une formule générale: « Les

pouvoirs exorbitants du président de la République doivent être supprimés dans le cadre d'une redéfinition générale et d'une réduction de ses attributions », nous indique le programme du Front de gauche. Si nous sommes pointilleux là-dessus, c'est que François Mitterrand, une des références de Jean-Luc Mélenchon, avait pendant des années critiqué la 5^e République comme « *un coup d'État permanent* ». Mais lorsqu'il s'est agi d'établir le Programme commun de l'Union de la gauche, il refusa de remettre en cause la présidence de la République. Il suffit de reprendre le texte du Programme commun de 1972 pour y retrouver la dénonciation des « pouvoirs exorbitants » du président et la « nécessité de leur suppression »... mais pas la suppression de la présidence. Et pour cause, la suite de l'histoire nous a apporté la réponse.

Un point central de discussion avec les partisans de la 6^e République tourne autour des rapports entre les modifications institutionnelles et la mobilisation populaire pour assurer une démocratie réelle.

La rupture avec les institutions de la 5^e République et l'ouverture d'un processus constituant, pour une vraie démocratie, impliquent une refonte totale du système avec des assemblées souveraines élues au suffrage universel et à la proportionnelle. Le rôle des anticapitalistes consiste à s'appuyer sur ce processus pour favoriser le mouvement d'en bas, les formes de pouvoir populaire. Ainsi, ces assemblées nationales élues doivent s'appuyer sur des assemblées locales dans les communes, dans les entreprises, sur un processus d'auto-organisation et d'autogestion qui donne le pouvoir au peuple. Pas un mot, chez Mélenchon, sur toute cette dimension, car sa 6^e République est en fait une transformation de l'État et des institutions actuelles, et non une rupture ou la constitution d'un nouvel État. Nous sommes bien entendu aujourd'hui très loin de ce type de situation en France ou en Europe. Mais observons que, lorsque les citoyens s'emparent de questions démocratiques institutionnelles, ils se tournent vers des mesures plus radicales. La crise actuelle (politique, institutionnelle) est telle que des mouvements comme les Indignés, par exemple, insistent sur « la démocratie réelle maintenant »... avec des propositions de démocratie directe ou de réformes institutionnelles radicales

(contrôle des élus, proportionnelle, initiatives référendaires), plus que sur la défense de la République.

RÉPUBLIQUE ET ANTICAPITALISME

Sur le plan économique et social, les républicains d'aujourd'hui analysent plus la société capitaliste dans les termes d'une critique humaniste – *L'Humain d'abord* – que dans ceux de la lutte de classes. Ils s'opposent au néolibéralisme et au capitalisme financier, inventent de nouvelles régulations mais n'osent pas remettre en cause le noyau dur du système capitaliste, à savoir les rapports de propriété. Ils se prononcent bien entendu pour la défense des services publics, pour leur gestion démocratique. Le programme du Front de gauche, *L'Humain d'abord*, explique que « *le pouvoir économique ne sera plus entre les mains des seuls actionnaires, les salariés et leurs représentants seront appelés à participer aux choix d'investissement des entreprises en tenant compte des priorités sociales, écologiques et économiques démocratiquement débattues* », mais il ne va pas jusqu'à des incursions dans la propriété capitaliste et l'amorce d'un processus de socialisation de l'économie. Il défend l'intérêt général, mais lorsque celui-ci bute sur la propriété du capital, les réponses se font plus qu'évasives.

Alors que plus que jamais, la profondeur de la crise capitaliste, au-delà des résistances quotidiennes aux politiques d'austérité, pose au mouvement ouvrier l'alternative historique suivante : accepter la logique du système capitaliste actuel et subir d'énormes régressions sociales, économiques, écologiques ou rompre avec le capitalisme, défendre le droit à l'existence avant le droit de propriété et s'engager dans une confrontation avec les classes possédantes. Et là, « l'intérêt général », c'est redonner toute sa centralité à la lutte de classes !

RÉPUBLIQUE ET SOCIALISME

Toutes ces considérations nous conduisent à ne pas donner une valeur stratégique à la « république tout court ». Une chose est de défendre, dans la république, des conquêtes sociales et démocratiques : le suffrage universel, les services publics, la laïcité comme principe de séparation de l'Église et de l'État. Ces combats prennent aujourd'hui une nouvelle dimension face aux

contre-réformes libérales qui remettent en cause l'espace démocratique. Ils doivent être liés à une perspective transitoire de transformation sociale radicale de la société. Autre chose est de proposer comme perspective stratégique une référence à la république qui, comme forme politique, fusionne libertés démocratiques et institutions étatiques. Cela ne peut que brider et limiter les luttes de classe dans la remise en cause des formes étatiques.

Il n'y a pas de continuité entre république et socialisme : entre les deux, il y a des cassures, des discontinuités, en particulier dans la destruction de la vieille machine d'État. Affirmer une continuité entre la république et le socialisme, c'est ne plus penser la rupture, c'est relativiser toutes les problématiques liées à l'émergence de situations révolutionnaires qui posent la question de nouvelles formes d'autogouvernement ou d'autogestion sociale. On en arrive alors à la formule de Mélenchon, de « *révolution par les urnes* », révolution canalisée, déviée, corsetée par les institutions de la République. Car il ne s'agit plus, pour lui, de reprendre le drapeau de la république sociale, celle des communards, qui opposaient la république sociale aux classes bourgeoises, mais des républicains qui, au-dessus des classes sociales, fusionnent dans leur défense de la république les mots « Nation », « République » et « État ». Cette conception ne peut que subordonner la « révolution citoyenne » ou « la révolution par les urnes » au respect des institutions de l'État des classes dominantes.

Il ne s'agit pas, pour les révolutionnaires, de nier la place des élections dans une stratégie révolutionnaire ou le suffrage universel comme mode d'expression et de décision démocratique, ni le fait que, lors d'une crise révolutionnaire, le torrent du mouvement de masse bouscule et peut passer au travers des vieilles institutions. Mais le centre de gravité des révolutions, ce ne sont pas les urnes, c'est, d'une part, « l'irruption des masses sur la scène sociale et politique » et, d'autre part, la remise en cause du pouvoir des classes dominantes. Les révolutions créent, par leur propre dynamique, de nouvelles architectures de pouvoir économique, social et politique. Historiquement, la république, comme continuité institutionnelle, a souvent été un barrage pour ces nouvelles formes politiques. La révolution doit alors la dépasser. □

Loi Darmanin trier, criminaliser, précariser

Action à la fac de Strasbourg.
© Photothèque Rouge

PAR ÉDOUARD SOULIER

Le 26 janvier la très ironiquement nommée « loi intégration » a été promulguée par Macron. Après son passage par le Conseil constitutionnel, près d'un tiers des articles ont été censurés, mais elle reste extrêmement grave.

Certains articles ont été jugés inconstitutionnels mais un grand nombre ont aussi été considérés comme des cavaliers législatifs, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas de liens avec le projet de loi initial. Le gouvernement pourra donc proposer certaines de ces mesures plus tard.

Le Conseil constitutionnel a censuré l'élargissement de la préférence nationale pour les prestations sociales, la suppression de l'automatisme du droit du sol ainsi que son durcissement en Outre-mer où il n'est déjà plus automatique, et le durcissement de l'obtention d'un titre pour une personne malade et pour les étudiant-es. Le Conseil a aussi bloqué de nouveaux motifs de déchéance de nationalité (qui existent déjà dans les faits).

MENACES INSTITUTIONNELLES DE L'EXTRÊME DROITE

Le gouvernement a donc promulgué une loi sans les articles qui plaisaient à la droite et qu'il savait inconstitutionnels. Cela a bien évidemment déclenché une escalade de commentaires délirants de la part de ses dirigeants : Wauquiez a évoqué la possibilité que le Parlement puisse avoir « le dernier mot », après le Conseil constitutionnel. C'est d'ailleurs, sans ironie, la disposition que proposait Netanyahu l'an dernier avec sa coalition d'extrême droite. E. Ciotti a parlé de « *coup d'État des juges* ». Le message de Larcher, président du Sénat, a été sans équivoque également, parlant de changement de Constitution via un référendum sur l'immigration. Une disposition que l'extrême droite réclame depuis des décennies.

Il s'agit de la 29^e loi sur l'immigration depuis 1980, qui décrit une politique générale de

la « gestion » des personnes – essentiellement non blanches venant des ex-pays colonisés. Cette obsession, quasi pathologique, ne reflète pas seulement une volonté de diversion mais une volonté d'accroître le contrôle sur des populations déjà fortement stigmatisées. Cette insistance sur un sujet qui n'en est pas un – environ 300 000 personnes/an sur une population totale de 65 millions, soit 0,4 % de la population – permet en parallèle d'augmenter le racisme tout en renforçant la logique de contrôle policier et en permettant au patronat d'obtenir une main-d'œuvre dans des conditions d'extrême précarité.

UNE LOI CENSURÉE MAIS QUI RESTE TRÈS DANGEREUSE

La loi promulguée est un pas de plus dans ce sens. Malgré la censure, qui supprime des dispositions abominables, le reste de la loi est toujours un recul significatif et dramatique pour les droits et la dignité humaine. D'une part, la stratégie du pouvoir a fonctionné car la loi équivaut au projet initial et a même été en partie durcie par le Sénat. Cette loi est une machine à précariser les étranger-es qu'ils ou elles soient détenteurs d'une carte de séjour ou non. Elle assimile les étranger-es à des délinquant-es et s'inscrit dans une continuité historique du tri des étranger-es. Elle touche tous les domaines du séjour des étranger-es, instaure de nouvelles restrictions de visa, limite l'accès à un titre de séjour de longue durée via un critère de langue qui va exclure environ 40 % des demandes et inclut de nouveaux motifs de refus. On constate également l'entrée de la loi séparatisme via l'imposition d'un contrat d'engagement des respects de la République.

Cette loi supprime les protections sur les attaches personnelles (attaches en France, enfants français, etc.) sur simple motif de trouble à l'ordre public, qui est une notion vague qui va permettre de justifier de nombreuses OQTF contre des personnes jusque-là protégées. La loi augmente aussi les durées de refoulement, qui peuvent atteindre 10 ans. La double peine est renforcée : toutes les condamnations pénales auront une OQTF sans droit de retour. La durée de l'OQTF est étendue d'un à trois ans, ce qui allonge l'assignation à résidence et multiplie les placements en centre de rétention. Pour le droit d'asile, il y aura un juge unique au lieu d'un collège.

COMBATTRE LA LOGIQUE RACISTE

Il s'agit d'une nouvelle loi de criminalisation des migrants, leurs enfants actuels et futurs et pas une loi pour l'intégration. Le point, présenté comme un progrès, sur les métiers en tension, a été vidé de son caractère automatique et consacre le caractère utilitariste de la gestion des migrant-es, selon les besoins du patronat et pas comme personnes. La loi immigration déclare assumer d'accueillir moins pour accueillir mieux. Mais c'est évidemment un mensonge grossier. Il s'agit de trier, criminaliser et précariser toute une population. La France a largement les moyens d'accueillir dignement les personnes qui le souhaitent. Nous devons refuser la logique de tri aux frontières et toutes les dispositions qui en découlent sur le séjour. Les rares droits continuent d'être attaqués, il est vital de développer la résistance et ne pas laisser s'installer le racisme. □